

**MÉTROPOLE
D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Séance publique

du jeudi 15 décembre 2016 à 9h30

Espace Vieux-Port – Palais du Pharo – Marseille

In extenso

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGÉAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Joël MANCEL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par Didier KHELFA - Mireille BALLETTI représentée par Nathalie FEDI - André BERTERO représenté par Patrick APPARICIO - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORÉ - Odile BONTHOUX représentée par Maurice CHAZEAU - Laure-Agnès CARADEC représentée par Yves MORAINÉ - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Jean-David CIOT représenté par Stéphane MARI - Robert DAGORNE représenté par Joël MANCEL - Sophie DEGIOANNI représentée par Pascale MORBELLI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Daniel GAGNON représenté par Philippe CHARRIN - Jean-Pierre GIORGI représenté par Bernard DESTROST - Eliane ISIDORE représentée par Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Nicole JOULIA représentée par François BERNARDINI - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Pierre MAGGI représenté par Olivier GUIROU - Richard MALLIE représenté par Philippe ARDHUIN - Rémi MARCENGO représenté par Gérard GAZAY - Bernard MARTY représenté par Gérard POLIZZI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Pascal MONTECOT représenté par Nicolas ISNARD - Stéphane PAOLI représenté par Irène MALAUZAT - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Serge PEROTTINO représenté par Roland GIBERTI - Roger PIZOT représenté par Olivier FREGÉAC - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Bernard RAMOND représenté par Régis MARTIN - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Henri CAMBESSEDES - Emmanuelle SINOPLI représentée par Michel AZOULAI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-François CORNO.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Michel AMIEL - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Philippe DE SAINTDO - Sylvaine DI CARO - Nouriat DJAMBAE - Samia GHALI - Philippe GRANGE - Michel ILLAC - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Bernard MARANDAT - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - Yves MESNARD - Pierre MINGAUD - Elisabeth PHILIPPE - Roland POVINELLI - Stéphane RAVIER - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Maxime TOMMASINI.

La séance est ouverte à 9 H 40,
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place, la séance est ouverte. Notre benjamin va procéder à l'appel.

(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mes chers collègues, avec ce Conseil métropolitain, nous terminons quasiment l'an I de la Métropole. En 10 mois à peine, depuis l'installation du 17 mars, nous avons tenu notre calendrier et je pense que j'ai tenu aussi mes engagements.

Notre calendrier, c'était de mettre en place le dispositif de gouvernance, l'exécutif avec les délégations, la Conférence métropolitaine des Maires, le Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal et aujourd'hui même, le Conseil de Développement.

Notre calendrier, c'était de voter le budget 2016, et aujourd'hui le budget 2017, selon le processus intégrant les états spéciaux des Conseils de Territoire. Deux budgets en 10 mois, nous y aboutissons aujourd'hui.

Notre calendrier, c'était d'engager les débats et les décisions sur le projet métropolitain en commençant par la priorité des transports métropolitains. Nous y sommes aussi aujourd'hui.

Mon propos n'est pas un exercice d'autosatisfaction, mais une occasion d'adresser mes félicitations et mes remerciements à vous toutes et à vous tous, les élus métropolitains qui constituez notre assemblée et la faites exister par les votes que vous exprimez ; aux élus délégués, Vice-présidents, Présidents de Territoire, membres du Bureau, Présidents de Commission qui conduisez les travaux et réunions très nombreuses que nécessitent la préparation des décisions liées aux compétences de la Métropole ; aux fonctionnaires de l'administration métropolitaine dans les six Territoires qui poursuivent leur travail antérieur au service de la population et mettent en place la nouvelle organisation métropolitaine.

Le calendrier a été tenu et je pense que j'ai tenu mes engagements, celui de placer les Maires au cœur de l'action métropolitaine, celui de respecter les Territoires et les compétences qui leur sont déléguées, celui de permettre à travers le Pacte de Gouvernance, la meilleure déconcentration possible, selon les termes de la loi, celui de garantir aux communes les dotations et attributions de compensation et la réalisation des projets d'investissement antérieurement décidés, celui de respecter les dates et obligations prescrites par les lois pour les transferts de compétence et aux modalités juridiques de fonctionnement de notre institution, celui de respecter les principes d'une gestion économe des deniers publics et sans augmentation d'impôt.

Maintenant l'an II de la Métropole nous attend avec de nouvelles étapes, de nouvelles échéances, de nouvelles avancées.

Après les vœux qui rassembleront les élus, vous recevrez d'ailleurs dans les jours qui viennent une invitation, les vœux pour le personnel, le 12 janvier prochain, nous pourrions engager une action de visibilité de notre Métropole, nous faire connaître en tant que Métropole car notre institution doit devenir un vecteur de communication et d'attractivité pour notre territoire.

A partir de la prochaine séance du 9 février prochain, nous tiendrons d'ailleurs nos séances dans l'hémicycle qui aura été réaménagé pour cela. On s'entendra mieux et ce sera plus agréable. En février, en avril et en juin, nous poserons de nouvelles pierres pour construire l'édifice de notre projet métropolitain à partir des contributions thématiques des Vice-présidents et des Commissions.

Nous poursuivrons aussi le processus engagé avec l'Etat pour obtenir le soutien et l'aide financière nécessaire et promise en particulier pour financer notre projet de transport. Vous pouvez compter sur moi pour être le défenseur infatigable des intérêts de l'avenir de notre Métropole d'Aix-Marseille-Provence auprès du Gouvernement, celui d'aujourd'hui que nous forçons un peu afin qu'il prenne des décisions claires et précises et peut-être un autre chemin.

Voilà mes chers collègues ce que je voulais vous dire. On évoquera les problèmes de la voirie au moment des rapports sur la voirie si vous le voulez bien.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le procès-verbal de la précédente séance. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 17 OCTOBRE 2016 ET DES CONSEILS DE TERRITOIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Sur les comptes rendus, y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

S'il n'y a aucune observation, nous les considérons comme adoptés.

IV- INFORMATIONS AU CONSEIL

- Avis de la CRC sur une inscription de provision Evéré
- Avis de la CRC sur le SMGETU
- Tableau des marchés notifiés au 30 novembre 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Ces informations vous ont été adressées mais ne sont pas soumises au vote.

V – EXAMEN DES RAPPORTS

Monsieur MANCEL.- Merci Monsieur le Président de me donner la parole. Avant d'entamer l'ordre du jour, j'aurais voulu intervenir sur une actualité très largement commentée dans la presse concernant les débats parlementaires. Un amendement a été voté en Commission des lois de l'Assemblée Nationale visant à obtenir du Gouvernement, avant septembre 2017, un rapport relatif à l'opportunité de fusionner le Conseil départemental avec notre Métropole.

Je souhaite, au nom de mon groupe, m'opposer fermement à cette initiative et, comme Mme la Présidente du Conseil départemental l'a demandé, *qu'on nous laisse travailler sans brûler les étapes*. Je reprends ses paroles. Elle a raison et elle a tout notre soutien.

(Applaudissements)

Certes, il ne s'agit que d'un rapport sur l'opportunité d'une fusion mais la simple idée de réfléchir à la disparition du Département pour les 92 communes de la Métropole est déjà, me semble-t-il, une grande erreur d'appréciation.

Je rappelle que le Département constitue une aide précieuse pour les petites, moyennes mais aussi grandes communes et Marseille en a été un exemple récent. Sans son soutien financier, son écoute et sa présence, de nombreux projets n'auraient pas vu le jour.

Je demande ainsi aux porteurs du projet de laisser les élus tranquille, d'arrêter de chambouler nos collectivités territoriales tous les six mois et, je reprends encore des phrases qui ont été dites, *surtout quand l'efficacité de ces collectivités n'est plus à démontrer*.

C'est ce que je voulais vous dire, Monsieur le Président, en préambule, tout en rappelant – et je sais bien que vous avez dit que nous parlerons de la voirie tout à l'heure – qu'à ce titre-là, nous soutenons l'amendement de report déposé par plusieurs Députés dont Jean-Pierre Maggi qui n'est pas là aujourd'hui, parce que la Métropole est tout à fait prête à mettre des solutions de conventionnement sauf si la loi évoluait.

Merci à vous.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Un débat venait à l'ordre du jour au Parlement. Il est d'abord venu au Sénat, conformément à l'usage lorsque cela concerne les collectivités territoriales. Il se trouve que le hasard des séances a fait que c'est moi qui présidais la Haute Assemblée ce jour-là.

C'est le statut de la ville de Paris, et au Sénat, il n'a été question que du statut de la Ville de Paris, avec de multiples propositions sur lesquelles je ne veux pas m'étendre. Lorsque ce texte arrive à l'Assemblée Nationale, on y ajoute des aménagements métropolitains. Notre surprise est grande parce que malgré tout, le ou les parlementaires qui ont fait des amendements dans ce sens auraient pu, d'une manière amicale, nous en parler. Nous ne sommes pas en état de guerre ! Nous n'avons pas de haine à l'égard des uns et des autres, on peut échanger. Et si on ne peut pas échanger directement parce qu'il y a des aspérités, on peut demander à telle ou telle autre personnalité à gauche, puisque les amendements sont venus de la gauche, de nous en parler, à moi ou à Mme la Présidente du Conseil départemental.

Nous apprenons qu'il y a un amendement tendant à vouloir fusionner le Département et la Métropole. Cela viendra peut-être un jour mais pour l'instant, ce n'est pas le cas dans les 15 autres Métropoles qui existent. Il y a eu un seul accord qui d'ailleurs ne fonctionne pas bien, c'est à Lyon, entre la Ville de Lyon et le Conseil général.

Personne ne nous a jamais parlé de cela. Par conséquent, notre étonnement a été grand et notre hostilité nette et un peu brutale : *de quoi vous occupez-vous ?* On ne va pas fusionner le Conseil départemental et la Métropole sans que nous en ayons parlé. « Nous », cela veut dire tous ensemble à commencer par la Présidente du Conseil départemental. Par conséquent cet amendement n'est pas allé très loin. Hier après-midi, si vous avez écouté les questions en réponse à une question du Député Bernard Reynès qui parlait des 29 communes qui ne sont pas dans la Métropole, ces communes ne souhaitent pas venir et nous, nous restons ce que nous sommes. A 240, nous sommes assez nombreux, ce n'est pas la peine d'en ajouter 29 de plus.

La Ministre a répondu très nettement qu'il n'y avait pas d'actualité et que le Gouvernement s'opposait à un amendement où le Conseil départemental serait lié à la Métropole.

Il est un peu dommage que de ces sujets nous ne puissions pas en parler entre nous tranquillement d'une manière un peu reposée. On n'est pas toujours en élection, on n'est pas toujours en état de guerre.

Ceci est évacué. Restent d'autres amendements, notamment sur la voirie. Nous en parlerons au moment où nous arriverons sur ces rapports si vous le voulez bien.

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

1. FAG 001-15/12/16 CM - Adhésion à l'Association Française du Conseil des communes et régions d'Europe, et paiement de la cotisation 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter, veuillent bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

2. FAG 002-15/12/16 CM - Adhésion à l'association Cusma (utilisateurs des logiciels Sedit-Mariane) et paiement de la cotisation 2016

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter, veuillent bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

3. FAG 003-15/12/16 CM - Approbation du principe de l'élargissement du champ d'intervention de la Commission d'Indemnisation Amiable des préjudices commerciaux liés aux travaux d'aménagement de la rue Paradis entre la Canebière et la place Estrangin à Marseille 1er et 6ème arrondissements

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter, veuillez bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. FAG 004-15/12/16 CM - Approbation du pacte métropolitain d'innovation dans le cadre du Pacte Etat-Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Charroux souhaite prendre la parole.

Monsieur CHARROUX.- Monsieur le Président, un mot avant d'intervenir sur les finances si vous le permettez, à propos de la question que vous avez traitée précédemment et de ce rapport concernant une fusion éventuelle entre le Département et la Métropole.

Pendant que nous parlons en ce moment même à l'Assemblée Nationale s'analyse un certain nombre d'amendements sur cette question.

J'ai déposé personnellement un amendement. Evidemment, je ne le défendrai pas puisque je suis ici ce matin, mais cet amendement aura eu le mérite d'être exprimé pour demander tout simplement la suppression de l'amendement auquel vous avez fait allusion qui prévoyait ce rapport de fusion entre le Département et la Métropole.

Ceci étant dit, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, je voudrais intervenir à propos du budget. Est-ce le moment ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Dans un moment. Mme Vassal a demandé la parole.

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, je ne voulais pas intervenir après vous sur la problématique de la fusion mais merci à notre collègue Gaby Charroux de m'en donner l'opportunité.

Je crois que tout a été dit, vous avez très bien résumé la situation. La seule chose que je constate ce matin, c'est qu'il n'y a personne pour défendre ces Députés socialistes qui sont M. Mennucci, M. Ciot, M. Jibrayel, M. Lambert, M. Burroni, Mme Carlotti qui n'ont pas eu le courage de venir ce matin !

(Applaudissements)

Aujourd'hui, ce que nous voulons, comme l'a dit Joël Mancel qui a repris mes propos, c'est travailler. Nous sommes en train de réussir cette Métropole et je pense que cela ennuie certains élus socialistes !

Qu'ils fassent leur campagne législative mais surtout, qu'ils nous laissent travailler dans l'intérêt de nos habitants et dans l'intérêt de nos Territoires, merci.

(Applaudissements)

Monsieur SCOTTO.- Monsieur le Président, je ne pensais pas qu'on allait commencer par des positions aussi conflictuelles. J'aimerais, si vous le permettez, revenir à quelque chose de plus factuel et essayer très rapidement d'éclairer l'ensemble des Conseillers.

Cette loi, que nous avons évoquée, se divise en trois parties. La première est celle des dispositions relatives à la Ville de Marseille. Il y a plusieurs nouveautés. Tout d'abord, les indemnités des Conseillers municipaux seront modulées en fonction de leur présence en réunion, un peu je crois sur le modèle en vigueur au Département. Le Conseil d'arrondissement approuvera les occupations du domaine public des équipements. La mairie pourra déléguer aux arrondissements la conclusion de contrat d'occupation jusqu'à 12 ans. Les Conseillers d'arrondissement marseillais pourront profiter de la protection juridique...

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est à Paris ça !

Monsieur SCOTTO.- Et le Maire d'arrondissement pourra donner délégation de signature au directeur général adjoint.

Vous voyez ici, on peut reconnaître le caractère très conflictuel de ces dispositions !

La seconde partie est celle relative aux changements concernant notre Métropole. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence peut restituer, jusqu'au 1^{er} janvier 2018, la compétence promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme, aux communes membres érigées en stations classées de tourisme. Cette évolution part du constat que nous partageons tous qui est que les territoires de notre Métropole ont une identité touristique propre. Je pense par exemple à Cassis. Partir en vacances à Cassis, ce n'est pas partir en vacances dans la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Cassis pourra donc récupérer cette compétence. Je ne pense pas que Mme le Maire de Cassis y soit hostile.

A la demande des Maires, les communes conserveront la compétence de voirie jusqu'en 2021. Là aussi sur ce point, chacun constatera qu'il n'y a de caractère ni conflictuel, ni révolutionnaire.

Enfin, le troisième point, celui évoqué par Mme Vassal, celui qui crée tout le débat, porte sur l'éventuelle fusion entre le Conseil départemental et la Métropole, il y a quand même quelques lacunes de lecture parmi les cadres de votre majorité.

Je vais vous lire l'article adopté par la Commission des Lois qui est très court afin que chacun sache de quoi on parle.

Le Gouvernement remet au Parlement avant le 1^{er} décembre 2017 un rapport relatif à l'opportunité de fusionner le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Ce rapport s'attache à étudier les conséquences de la fusion institutionnelle entre ces deux entités.

Je précise aussi que le rapporteur compte déposer un amendement qui va repousser de quelques mois la remise du rapport.

Vous voyez bien qu'au lieu des chicanes et des cris d'orfraie de chacun, les responsabilités que nous occupons sont importantes. Nous sommes les garants de l'avenir d'un territoire, cela implique non seulement de l'éthique mais surtout cela implique de débattre de la réalité, de la vérité.

Cessons, s'il vous plaît, de parler d'une fusion qui n'est pas imminente.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Scotto, par respect, par considération que j'ai à l'égard de votre personne, vous n'êtes pas obligé de faire le service après-vente d'un ami Député. J'ai répondu par avance à l'attitude que les élus ne peuvent pas accepter. Pour le reste, ce n'est plus à l'ordre du jour, le Gouvernement socialiste a balayé l'amendement en question.

Monsieur VIDAL.- Merci, Monsieur le Président. Monsieur Scotto, moi non plus, je n'ai personnellement rien contre vous, mais on a quelques expériences parlementaires et on sait comment on enfume des amendements et comment on les glisse au milieu de choses certes fort intéressantes. Mais la situation n'était pas là, elle était bien de faire un buzz politique. On voit ce qu'il est. On pourrait également y ajouter (on n'est pas en Syrie car on ferait de la politique internationale et il aurait pu être là pour défendre son amendement à votre place) la proposition de loi sur l'élection au suffrage universel. Il y a toute une série de choses qui s'ajoutent où M. Mennucci, je le nomme, ferait mieux de s'occuper de son secteur car on va être quelques-uns à s'occuper du sien !

Monsieur LE PRESIDENT.- Le débat est clos. Je mets aux voix le rapport n°4.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

5. FAG 005-15/12/16 CM - Modalités de création du Conseil de Développement de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur TIXIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai eu l'honneur de présider durant cette première partie du mandat, le Conseil de Développement de MPM. Comme je sais que les autres Présidents des Conseils, que ce soit ceux du Pays d'Aix, d'Aubagne, d'Istres, du SAN, de Martigues sont présents comme ils l'ont toujours été depuis le début de nos réunions dans la Métropole, je voudrais, au nom de tous mes collègues, rendre hommage au travail qui a été fait par les citoyens qui ont composé ces cinq Conseils de Développement, qui, alors que nous-mêmes nous avons les difficultés que nous connaissons, ont toujours cru à la Métropole et ont œuvré pendant deux ans et demi, bénévolement bien sûr, pour travailler sur des sujets qui aujourd'hui sont sur nos tables.

Je vous rappelle qu'un document a été établi : *Unir les projets, démultiplier les forces : 23 priorités métropolitaines pour un Territoire attractif et solidaire*. C'est un travail que nous avons en main et qui a été élaboré par ces cinq Territoires à travers leur société civile.

Je tiens à souligner que pendant ces deux ans et demi, nous avons travaillé la main dans la main. Quelle que soit l'origine des uns et des autres, le consensus a été possible. Ce consensus qui a été possible et est même arrivé à créer des liens d'amitié entre ces cinq Conseils de Développement, je pense que nous pouvons nous en inspirer et travailler ensemble dans le même état d'esprit. Ce que la société civile sait faire, pourquoi les élus ne sauraient-ils pas le faire aussi ?

Je tiens cependant, Monsieur le Président, à souligner que dans ce rapport que j'invite à adopter, il y a eu la décision que notre collègue et ami Michel Roux de Salon soit le représentant de notre Métropole auprès du Conseil de Développement. C'est un bon choix. De même que c'est un bon choix que ce soit Vincent Fouchier qui soit chargé de suivre cette aventure passionnante.

J'aurais souhaité, ainsi que tous les Conseils, cher Président, que l'on n'oublie pas qu'au-delà de ce Conseil métropolitain, presque 300 personnes ont participé aux cinq Conseils de Développement qui, bien entendu, ne pourront pas faire partie du Conseil de Développement métropolitain ; on serait trop nombreux. Par contre, ils ont œuvré bénévolement, ils ont œuvré utilement et j'aimerais que l'on trouve une solution. Nous aimerions, nous, les anciens Conseils, que l'on trouve une formule pour qu'ils ne soient pas totalement écartés et démobilisés. Alors que nous avons trouvé des solutions pour que les Conseils de Territoire et nous élus, continuons à participer en étant rémunérés, il serait un peu choquant que l'on abandonne totalement des gens compétents et de bonne volonté et bénévoles. C'est le premier point.

Deuxième point, pour vous faire sourire certainement, dans cette délibération, il est indiqué quelles seraient les commissions de travail qui seraient instituées pour le Conseil de Développement.

Je rappellerai qu'il y a quelques années de cela, lors d'une réunion de l'Assemblée Nationale, Victor Hugo avait dit la chose suivante : *Nous allons installer de*

nombreux réverbères mais n'oublions pas que la véritable lumière qui éclaire les peuples, c'est bien la culture.

La culture a été oubliée dans cette délibération. Je souhaite qu'il y ait cette rectification et que nous installions ensemble, dans la fraternité des réverbères mais que nous n'oublions pas la culture. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- J'approuve tout à fait ce que vient de dire Jean-Louis Tixier, les règles de fonctionnement du Conseil de Développement, conformément à la loi, prennent totalement en compte les Territoires. Le collège territorial représente la moitié du Conseil de Développement. J'ai d'ores et déjà souhaité associer les Présidents des Conseils de Territoire au processus de désignation des membres du Conseil de Développement. La société civile sera ainsi représentée dans toutes les composantes territoriales. Par conséquent, j'attends des propositions qui seront faites par les Présidents des Conseils de Territoire et après, nous regarderons comment nous arriverons à des réductions de corps. Car il y aura beaucoup de présentations au départ et moins à l'arrivée. Nous essayerons de le faire ensemble en tenant compte de tout le monde, je voulais rassurer Jean-Louis Tixier, là-dessus.

Nous avons l'habitude, en matière électorale, de faire ces réductions de corps à chaque élection.

Je mets aux voix le rapport de Michel Roux. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

6. FAG 006-15/12/16 CM - Assurances - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

7. FAG 007-15/12/16 CM - Rétrocession à la ville d'Aix-en-Provence du terrain d'assise, des bâtiments et des équipements constituant l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Le Réaltor (40 places)

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

8. FAG 008-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'affermage pour l'exploitation du centre des congrès AGORA à Aubagne

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

9. FAG 009-15/12/16 CM - Approbation de la modification du règlement intérieur du crématorium Saint-Pierre

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

10. FAG 010-15/12/16 CM - Présentation du rapport annuel d'activités pour l'année 2015 relatif à l'exploitation du réseau câblé de vidéocommunication présent sur le territoire de Istres Ouest Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission.

Le Conseil prend acte du rapport.

11. FAG 011-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence pour l'opération La Réserve à Aix-en-Provence relative à l'acquisition en VEFA de 28 logements collectifs

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

12. FAG 012-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence pour l'opération Avenue du Luberon au Puy-Sainte-Réparate relative à l'acquisition en VEFA de 56 logements collectifs

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

13. FAG 013-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour l'opération Avenue des Belges à Aix-en-Provence relative à l'acquisition-amélioration de 5 logements collectifs

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

14. **FAG 014-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence pour l'opération Hameau de la Créole à Bouc-Bel-Air relative à l'acquisition en VEFA de 30 logements collectifs**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

15. **FAG 015-15/12/16 CM - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Logirem pour le financement de l'opération de construction de parc social public de 13 logements collectifs PLUS et 12 logements collectifs PLAI - Picon-Cade-, située rue Cade à Marseille 14ème arrondissement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

16. **FAG 016-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Anonyme Logirem pour le financement de l'opération d'Acquisition- Amélioration du parc social public de 1 logement individuel PLAI -Le Hameau de Saint Antoine n°19-, située 257 avenue de Saint Antoine à Marseille 15ème arrondissement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

17. **FAG 017-15/12/16 CM - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Logirem pour le financement de l'opération d'Acquisition- Amélioration du parc social public de 1 logement individuel PLAI -Le Hameau de Saint Antoine n°20-, située 257 avenue de Saint Antoine à Marseille 15ème arrondissement**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

18. FAG 018-15/12/16 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Soleam pour les besoins de financement de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Sainte Marthe

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

19. FAG 019-15/12/16 CM - Renouvellement de la garantie d'emprunt pour la SEM Façonéo dans le cadre de la ZAC des Vigneaux à Cuges-les-Pins - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

20. FAG 020-15/12/16 CM - Participation au financement d'équipements et approbation d'une convention avec la commune de Grans pour la réalisation de diverses opérations

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

21. FAG 021-15/12/16 CM - Réévaluation de la subvention de fonctionnement pour les communes du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

22. FAG 022-15/12/16 CM - Principe comptable de prudence - Etat des lieux des risques financiers encourus par la Métropole - Modification

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

23. FAG 023-15/12/16 CM - Budget Principal de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°3

Monsieur MONTAGNAC.- Monsieur le Président, c'est une série de délibérations qui prend en compte comme dans nos Conseils municipaux des modifications du budget dans le cadre de la fin de ce budget de gestion 2016.

Avis favorable des membres de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

24. FAG 024-15/12/16 CM - Décision Modificative n°2 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de G. Lenfant

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

25. FAG 025-15/12/16 CM - Décision Modificative n°2 du Budget Annexe du Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

26. FAG 026-15/12/16 CM - Décision Modificative n°2 du Budget Annexe de l'Aménagement du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

27. FAG 027-15/12/16 CM - Approbation de la décision modificative n° 2 - budgets annexes du territoire Istres Ouest Provence.

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

28. FAG 028-15/12/16 CM - Dotation de Gestion - Adoption du principe d'exécution comptable

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

29. FAG 029-15/12/16 CM - Dotations de Gestion 2017 des Territoires - Information

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

30. FAG 030-15/12/16 CM - Extension du périmètre d'adhésion de l'Agence France Locale suite à l'intégration des budgets annexes de la Métropole

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

31. FAG 031-15/12/16 CM - Situation de la Dette métropolitaine au 1er janvier 2016

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

32. FAG 032-15/12/16 CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille Provence - Adoption du Budget Primitif 2017 et des Etats Spéciaux de Territoires

Monsieur MONTAGNAC.- Monsieur le Président, mes chers collègues, le budget primitif 2017 s'inscrit dans les objectifs que nous avons fixés au cours de l'année, soit dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal, soit dans la lettre de cadrage, soit dans la lettre que nous avons eue des Vice-présidents des finances des Territoires pour avoir un budget 2017 qui soit dans la lignée de nos décisions.

Le budget primitif 2017 confirme la maîtrise de la dépense publique dont le rythme continuera d'être nettement contenu tout en dégageant des marges de manœuvre pour financer les priorités de la Métropole, notamment en termes de financements des transports, de maintien des investissements dans les Territoires. Le budget primitif 2017 continue de renforcer la politique de transparence budgétaire. Chaque opération est votée distinctement par les élus.

Chaque décision répond au principe de précaution et s'appuie sur une délibération dont le texte présente les risques identifiés et évalués ainsi qu'une analyse sans concession de l'encours de la dette.

La Métropole a de forts besoins de financement pour la réalisation de ses politiques publiques. Or, les ressources métropolitaines subissent à nouveau cette année la réduction des dotations de l'Etat pour 4,7% au titre de la contribution au redressement des comptes publics de l'Etat.

En dépit de ce prélèvement, la fiscalité n'enregistrera aucune progression des taux en dehors de celle prévue dans le cadre de la période de lissage des taux de la fiscalité qui a été fixée dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal qui se situe entre 12 et 13 ans. Cela a été entériné par le Conseil de la Métropole du 28 avril 2016.

Cette maîtrise de la fiscalité a imposé des efforts conséquents d'optimisation des dépenses de fonctionnement, réduites à périmètre constant de 87 millions d'euros (43 millions d'euros compte tenu des transferts de compétence des Départements du Var, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse et de l'absorption des syndicats dissouts).

Ces économies substantielles s'accompagnent de la rationalisation des dépenses d'équipements (-154 millions d'euros) pour rendre supportable sans augmentation de la fiscalité, la trajectoire financière de la Métropole.

Après cette étape préalable de stabilisation budgétaire sous contraintes, il est désormais permis d'envisager une perspective financière claire. C'est pourquoi le budget 2017 est celui de la convergence des modes de gestion pré-existants, hérités des histoires singulières des six Territoires qui composent la Métropole.

Le budget 2017 limite au strict nécessaire le recours à l'emprunt (c'était un engagement que nous avons pris dans les mois précédents ce vote) afin de financer pour partie ses investissements. D'un montant total de 461 millions d'euros pour l'ensemble des budgets métropolitains, l'emprunt d'équilibre concrétise la nette décélération permettant, à l'horizon 2020, de cesser l'accroissement de l'encours qui se situe à 2,43 milliards d'euros. La structure de la dette, saine dans son ensemble, est largement diversifiée. Elle permet ainsi d'assurer la pérennité nécessaire des modalités de gestion qui lui sont attachées, et notamment sa capacité de désendettement qui est de 11 ans.

Avec un milliard consacré à l'investissement en 2017, dont 693 millions d'euros, soit plus des deux tiers, mobilisés sous forme de dépenses d'équipement, la Métropole entend jouer un effet de levier significatif sur l'économie locale.

Par ailleurs, 110 millions d'euros sont consacrés aux transports publics, aux infrastructures routières et à l'exploitation du réseau routier départemental. Ces dépenses d'équipements sont d'autant plus visibles qu'elles sont recensées dans le premier budget unique des transports métropolitains, première expression de la volonté d'un projet commun.

32 millions d'euros sont mobilisés en faveur des dépenses d'équipements de la compétence « déchets », 30 millions d'euros pour l'assainissement, 35 millions d'euros pour l'eau, pour poursuivre les travaux de développement des réseaux, des sites et des stations.

400 millions continuent d'être délégués aux Territoires pour assurer les investissements nécessaires à l'exercice des services publics de proximité.

A ce sujet, le tableau reprend :

- 229 millions pour le Territoire Marseille Provence,
- 213 millions pour le Pays d'Aix,
- 27 millions pour le Territoire Salonais,
- 35 millions pour le Territoire d'Aubagne et de l'Etoile,
- 62 millions pour le Territoire d'Istres,
- 20 millions pour le Territoire du Pays de Martigues.

Le budget 2017 se décompose de la façon suivante :

En dépenses de fonctionnement : 1,705 milliard d'euros, en investissement : 600 millions d'euros.

En recettes de fonctionnement : 1,843 milliard d'euros, en investissement : 483 millions d'euros.

Les efforts financiers sur le budget principal sont importants avec une diminution de 8,7 millions d'euros des dépenses à caractère général, une maîtrise des charges de personnel en dépit de l'intégration de l'augmentation de la valeur du point.

A ce sujet, je voudrais non pas couper l'herbe sous le pied des certains mais rétablir la situation. Nous avons pu lire les uns et les autres dans les journaux que le Président avait embauché plus de 300 personnes. C'est totalement faux car au 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des collaborateurs de la Métropole se situera à 55 postes en moins par rapport à 2016. Je pense qu'il ne faut pas oublier qu'entre la nomenclature des emplois communaux, c'est-à-dire la liste des gens qui pourraient être embauchés à la Métropole, et la réalité des embauches, c'est tout à fait différent. Il ne faut pas mélanger les deux. A bon entendeur, salut ! Pour certains qui auraient à nouveau l'intention d'haranguer la foule là-dessus.

En dépit des charges de personnel, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence est de plein droit l'autorité organisatrice des transports et vous savez que c'est un budget unique cette année. Avec toutes ces modifications et ces baisses de fonctionnement, nous avons pu réaliser un autofinancement de 53 millions d'euros. Certes, certains diront que ce n'est pas assez, mais c'est un signe avant-coureur de ce que nous pourrons faire dans l'avenir. En tout cas voilà, mes chers collègues et Monsieur le Président, notre budget 2017 que je vous propose d'adopter aujourd'hui.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup Monsieur Montagnac. J'ai bien apprécié le fait que nous ayons 55 personnes de moins sur l'effectif.

Rappelez-vous il y a un an, quelle était notre préoccupation, je l'ai déjà dit mais je le répète volontiers, c'était de garantir le paiement des salaires des 7500 employés de la Métropole à la fin du mois de janvier. Cela fut fait. Cette année, nous avons 55 emplois de moins.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, si vous me le permettez afin qu'il y ait un débat global sur le budget et les finances, nous devons, de par la loi, avoir et débattre sur la dette suite à un rapport établi par Finance Active, l'organisme indépendant choisi.

Notre dette, au 1^{er} janvier 2016, puisque c'est rétroactif, est de 2,43 milliards d'euros, avec un taux moyen de 2,75%. Si on devait caractériser cette dette, on peut dire qu'elle est à la fois sécurisée, diversifiée et maîtrisée.

Elle est sécurisée puisque nous n'avons que 1% de nos emprunts qui sont hors la Charte Gissler. Nous avons encore trois emprunts qui avaient été contractés par les anciens EPCI avec des taux qui étaient très élevés, c'est ce que l'on appelle les emprunts toxiques.

Sur ces trois emprunts, un a été renégocié avec la SFIL et l'aide de l'Etat, deux autres sont en cours de renégociation donc nous aurons complètement sécurisé, dès 2017, l'ensemble de nos emprunts, au bénéfice de notre dette.

Cette dette est également diversifiée puisque nous avons à la fois des emprunts à taux fixes pour 58% à un taux de 3,66% et 40% à taux variables dans des taux tout à fait raisonnables qui ne font courir aucun risque.

Comme le rappelait Jean Montagnac, la capacité de désendettement est de 11 ans et aujourd'hui, nous dégageons pour la première fois, même si certains peuvent considérer à juste titre que ce n'est pas suffisant, une épargne nette de 53 millions d'euros. Bien sûr que ce n'est pas suffisant, mais déjà, c'est un progrès puisqu'avant c'était zéro. On passe donc de zéro à 53, c'est une bonne nouvelle parce que plus nous disposons d'épargne nette, plus nous pouvons emprunter dans de meilleures conditions et surtout nous empruntons moins, ce qui est l'objectif de la trajectoire que nous nous sommes fixés puisque nous espérons atteindre, d'ici 2020, une épargne nette de 75 millions d'euros.

Evidemment, pour atteindre tous ces objectifs et faire en sorte que la dette n'augmente pas, nous avons un certain nombre de contraintes. Les contraintes, nous les connaissons, il faut emprunter moins, donc il faut investir moins, nous investissons 693 millions d'euros, c'est important. Si nous devons être dans la stricte rigueur, il faudrait investir 100 millions de moins. Je sais que c'est très compliqué, mais des efforts en matière d'investissement doivent être réalisés. J'en profite d'ailleurs pour remercier les Présidents des Conseils de Territoire puisque lorsque nous avons discuté des enveloppes budgétaires avec Jean Montagnac, lors d'une réunion qui s'est déroulée à Carry-le-Rouet, nous avons obtenu des Présidents des Conseils de Territoire une réduction de leurs objectifs d'investissement et des enveloppes qu'ils avaient par rapport à leurs ex-EPCI, et je tiens à les remercier de ces efforts particuliers et significatifs.

Nous devons maintenir l'investissement. Vous savez que nous nous sommes fixés comme objectif de ne pas augmenter les taux. Cette année, nous n'augmentons pas les taux. Dans l'avenir, nous tâcherons de ne pas les augmenter et de réduire aussi nos dépenses de fonctionnement et bien sûr, puisque l'esprit métropolitain a été construit autour des communes, de maintenir comme vous en avez pris l'engagement, Monsieur le Président, les attributions de compensation au niveau où elles sont aujourd'hui. Nous allons les sanctuariser.

Enfin, dans tout cela, il y a des interrogations mes chers collègues. Nous les avons sur les dotations de l'Etat. Que seront-elles dans les années qui viennent ? Est-ce que nous aurons toujours des ponctions pour le redressement des finances publiques ? Qu'en sera-t-il de la réforme de la DGF que nous attendons tous avec impatience pour savoir comment seront traitées nos finances ? Qu'en sera-t-il du FPIC qui est aujourd'hui

bénéficiaire ? En sera-t-il de même demain ? Autant de questions qui sont un peu angoissantes pour nos finances et qui peuvent faire en sorte que notre trajectoire connaisse des difficultés.

Il faut chercher d'autres sources de financement, d'autres moyens juridiques. Nous avons déjà entamé des discussions. J'ai à mes côtés Jean Montagnac et Jean-Pierre Serrus. Nous avons pris des contacts, Monsieur le Président, avec ceux qui, à Paris, ont déjà travaillé le sujet, notamment la Société du Grand Paris où nous avons pu voir un exemple extrêmement intéressant d'une société qui bénéficie d'une aide de l'Etat avec une fiscalité dédiée et des emprunts garantis par l'Etat. Je n'en dis pas plus parce que cela entre dans les compétences de Jean-Pierre Serrus qui en dira quelques mots. Je ne dévoilerai pas le sujet, il le fera lui-même avec la compétence que nous lui connaissons.

Voilà ce qu'il en est du sujet de la dette Monsieur le Président. Bien sûr, nous répondrons à toutes les questions.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Jacky Gérard a demandé la parole, puis M. Bramoullé.

Monsieur GÉRARD.- Merci Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, mes chers collègues, mon intervention sur le budget au nom du groupe s'inscrit dans le prolongement de mon intervention du Conseil d'Aubagne pour souligner les contraintes très fortes que nous rencontrons sur ce premier véritable budget primitif puisque le budget 2016 était plutôt l'agrégation des autres budgets.

L'épargne nette, même si elle évolue bien, reste quand même très insuffisante par rapport à nos objectifs d'investissement. Nous avons un ralentissement du dynamisme des recettes fiscales et les réformes en cours ne sont pas très rassurantes là-dessus.

Je voudrais quand même souligner objectivement deux points rassurants : le premier concerne le fonds de péréquation, le FPIC dont effectivement la prévision de 19 millions de recettes devrait être atteinte par rapport aux éléments que nous avons à ce jour, même si ce n'est pas encore définitif.

Le deuxième aspect rassurant concerne les charges de personnel. Mon ami Jean Montagnac disait qu'il y avait 55 postes en moins. Nous avons dans ce Conseil un rapport qui prévoit la création de 35 postes dont 10 CAE. En revanche, sur les 25 postes restants, il s'agit de postes de cadres donc de niveau élevé. Je ne suis sûr que sur les 55 postes en moins, il y ait le même niveau de rémunération, je pense qu'il y a aussi beaucoup de catégories C, d'où un différentiel.

Ce qui reste tout de même satisfaisant, c'est l'évolution de 2% de la masse salariale globale qui est quand même, dans un contexte avec le GVT et les promotions, très faible.

Sur la capacité d'autofinancement et d'investissement aussi, 477 millions d'investissement, c'est bien, mais avec un emprunt supplémentaire de 327 millions, ce qui fait augmenter notre endettement de l'ordre de 220 millions uniquement sur le budget principal. Je ne pense pas que l'on puisse tenir ce rythme de l'accroissement de la dette très longtemps d'où des recettes nouvelles qui sont indispensables.

Je dirai deux mots sur le budget annexe des transports où là le problème est le même : il y a un très beau projet concernant les transports et la mobilité qui a été unanimement approuvé, mais le financement n'est pas du tout assuré, d'où, dès la première année un emprunt de 80 millions d'euros pour 110 millions d'euros de dépenses d'équipement, ce qui est un taux d'emprunt très élevé.

Je reviendrais à ce que j'ai dit à deux occasions, c'est-à-dire solliciter une augmentation de la dotation annuelle de l'Etat avec un objectif *a minima* de 100 millions

d'euros supplémentaires. Je crois qu'il faut que nous soyons tous unis et nous battre pour obtenir ce résultat. Voilà, Monsieur le Président ce que je voulais dire sur ce rapport.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Monsieur le Président, j'interviens au nom du Groupe d'Intérêt Communal. Je voudrais tout d'abord vous dire que je vais faire des appréciations qui sont des compliments sans servilité, mais qui vont comporter aussi des critiques, comme vous l'avez dit tout à l'heure Monsieur le Président, sans haine.

En ce qui concerne les compliments, je voudrais remercier à la fois Jean et Roland pour le travail qui a été fourni dans les Commissions. Permettez-moi de remercier particulièrement Philippe Blanquefort, DGA des finances et le Service des Finances de la Métropole qui ont fait sur ces budgets, le budget principal et les budgets annexes, un travail de fournir extrêmement important, très détaillé. C'est vraiment l'exemple de ce qu'un haut fonctionnaire peut faire de mieux sur le plan technique. Philippe Blanquefort est un DGA qui a une puissance de travail exceptionnelle. Il n'y a pas que le travail, c'est un des hommes les plus puissants aujourd'hui de notre Métropole.

(Brouhaha, exclamations)

Attendez, ça c'est la rose, maintenant, il y a les épines...

Monsieur LE PRESIDENT.- Et les épines sont pour moi, pas pour M. Blanquefort !

Monsieur BRAMOULLÉ.- Un petit peu quand même Monsieur le Président, car j'aime beaucoup travailler avec lui mais cette puissance qu'il a, exige de sa part une souplesse importante que je crains parfois que l'on n'ait pas toujours.

Je voudrais donner deux exemples. Je m'étais opposé à l'exonération de la TEOM qui augmentait la pression fiscale sur la Métropole. Je n'ai pas réussi à être entendu. Je me suis aussi opposé à une de ses propositions qui revient systématiquement qui est l'utilisation, qu'on trouve dans le budget, de 10 millions d'emprunts obligataires. Franchement, je considère que ce n'est pas le moment, même pour avoir le ticket d'entrée sur le marché obligataire, d'utiliser ce type d'emprunts. Partout, les taux obligataires ont augmenté. C'est quelque chose qui devrait nous coûter beaucoup plus cher. Il y a d'autres modalités de diversification des sources. La diversification n'est pas un objectif en soi. On pouvait faire des assainissements dans la cuisine par exemple mais pas avec du poison ! Je considère que c'est du poison. C'est vraiment quelque chose qu'il ne faut pas faire aujourd'hui, mais je n'arrive pas à lui faire comprendre cela et le faire changer.

Cela dit, ce qui est important et le compliment que je voudrais faire sur le fond de ce budget, c'est le respect de la lettre de cadrage. Elle nous permet, comme l'ont dit Jean et Roland, d'avoir une trajectoire correcte qui devrait nous permettre d'avoir une situation financière, je ne dirais pas vraiment saine, mais comptablement équilibrée.

C'est un des problèmes de ce budget, Monsieur le Président, quand on est très favorable à ce budget, on dit : *c'est un budget de gestion et pas un budget de projet*. Je ne comprends pas très bien cette opposition car une gestion sans projet, ce n'est pas de la gestion. Une gestion sans projet, c'est uniquement de la comptabilité. Pour moi, ce budget porte bien son nom de budget primitif mais au sens courant du terme. C'est un budget de comptable, ce n'est pas autre chose.

J'en viens aux critiques. La plus importante est la réduction, par rapport au budget précédent, du volume des investissements ; grosso modo, je vous passe les détails, on perd 200 millions d'euros sur le budget principal, par rapport à l'année antérieure. Je trouve que dans la conjoncture actuelle, c'est vraiment dommage. Je sais bien pourquoi : cela vient du boulet de la dette. Vous le connaissez, on en a parlé, on va en parler sur un prochain rapport. Mais d'où vient ce boulet de la dette ?

Des fautes de direction qui ont été faites et expliquent ce boulet. Ces fautes de direction n'ont pas été expiées par les fautifs. Au contraire, ceux qui doivent payer ce boulet

et ces fautes aujourd'hui, ce sont des innocents, des gens qui sont victimes alors qu'ils n'ont pas chargé la mule là-dessus. C'est ce qui est grave car cela fait que ce budget, ces contraintes qui s'imposent là, ne sont pas très justes.

Cette difficulté-là est un fait maintenant. Il faut en sortir et je ne crois pas que les propositions qui sont faites par l'audit sur la dette permettent d'en sortir.

Chers amis, Finance Active qui a été évoqué tout à l'heure par Roland Blum, fait un constat à peu près correct de la situation de la dette mais propose des recommandations qui sont inacceptables.

La première recommandation, et vous comprendrez pour ceux qui connaissent un peu les collectivités locales, c'est d'augmenter les taux variables ! Alors qu'on est tous dans une anticipation de taux élevés ! C'est l'inverse qu'il faut faire. Aujourd'hui, il faut prendre des taux fixes et non pas des taux variables.

La deuxième recommandation qui est faite est l'appel au marché obligataire. Je l'ai déjà dit. C'est vraiment quelque chose que l'on ne peut pas faire aujourd'hui. J'insiste pour qu'on puisse ne pas appliquer ces recommandations, c'est important.

Ce premier défaut de manque d'investissement avec l'origine de cela, s'accompagne Monsieur le Président, de notre critique concernant la procédure d'élaboration du budget. J'ai fait des compliments tout à l'heure aux services mais il y a des critiques à faire compte tenu du manque de transparence qu'il y a dans la procédure d'élaboration budgétaire.

Je ne voudrais vous en donner qu'un exemple. Ça suffira. Il a été inventé, vous l'avez vu dans vos Territoires, un budget fractionné. Ce budget fractionné montre des dépenses du budget principal de la Métropole destinées aux Territoires. C'est tout à fait louable, mais ce n'est pas un budget. Pour que ce soit un budget, il faudrait faire le symétrique sur l'origine des recettes.

Je demande depuis plusieurs mois qu'il y ait des informations là-dessus. De quels Territoires viennent les recettes fiscales ? Quels sont les pourcentages des uns et des autres ? Quelles sont les parts de ces Territoires ? On ne les a pas.

Je voudrais terminer par une dernière remarque. Je fais deux vœux, Monsieur le Président.

Le premier vœu, c'est que l'on fasse pour la dette ce que je vous ai proposé tout à l'heure, c'est-à-dire ne pas appliquer les recommandations de Finance Active. Le deuxième vœu, c'est de nous proposer d'avoir une procédure d'élaboration budgétaire que l'on pourra préciser dans le Pacte de Gouvernance financier qui donnera un peu plus de transparence.

Je vous remercie.

Monsieur CHARROUX.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, le budget que vous nous soumettez confirme ce que nous avons dit lors du débat sur le rapport d'orientations budgétaires. Il a fait l'objet d'un gros travail des directions financières et des techniciens de la Métropole. Mais il est clair à mes yeux qu'on ne peut pas faire mieux avec moins. A vrai dire, on s'en doutait.

Nous nous apprêtons donc à délibérer sur un budget de gestion, qui n'est pas pour l'instant, un budget de projets. C'est un budget qui respecte à la lettre les cadrages proposés par la direction financière.

Cinq points :

- - 4,7 % pour la dotation globale de fonctionnement,
- un FPIC dont on ne connaît pas le produit, et qui malgré l'intervention du

président de l'AMF, sera aussi en baisse sensible. Il y a, me semble-t-il, nécessité de mettre à l'étude les critères métropolitains pour une juste répartition du fond de péréquation entre les communes.

- et ceci sur la base d'une solidarité active qui permettra un développement équilibré des Territoires.
- une baisse de 10% en moyenne des subventions gérées par les territoires,
- une baisse de 20% des investissements réels par rapport à 2016.
- Si les taux de fiscalité ne bougent pas en 2017, et nous apprécions l'effort que cela représente, leur évolution mécanique aura pourtant un impact pour les ménages de +2,1% en moyenne, contre seulement 1% pour les entreprises.

Ce budget confirme donc que la dépense en personnels ne représente en fait que 14 à 15% des dépenses totales de fonctionnement. Ceci représente le plus bas niveau de toutes les Métropoles en France.

Sauf à décider de réduire le service public ou le privatiser, il n'y a pas de marge de manœuvre à ce niveau-là.

D'ailleurs lors de la Commission des Finances de mardi dernier, les élus demandaient pour plus de clarté d'être informés non pas du nombre d'emplois, mais bien des mouvements de la masse salariale, et insistaient pour que les embauches se fassent dans les territoires, là où est rendu le service public. Idem pour la dette dans la Métropole, l'analyse qui peut en être faite et son devenir.

Vous venez ici et d'ailleurs en Bureau tout à l'heure Monsieur le Président, de nous apporter des précisions à ce sujet et je vous en remercie.

S'agissant du soutien de l'Etat, on se perd dans les annonces successives : 50 millions puis 70 millions, puis 100 millions d'euros de contribution supplémentaire pour la création de notre Métropole. Le constat, je viens d'en parler, c'est d'abord une diminution de la DGF et une contribution, certes bienvenue, au contrat des projets innovants, mais qui n'est que de 12 millions d'euros sur 4 ans pour notre Métropole. Autant dire une bien modeste goutte d'eau rapportée à notre budget annuel et à notre dette surtout, ce qui vient d'être souligné par notre Vice-président Roland Blum, chargé des finances.

Enfin, au plan politique, dans le paysage politique préélectoral actuel, la course à la réduction drastique de la dépense publique reste un outil franchement démagogique mais hélas majeur.

Jusqu'à une déduction de 100 milliards d'euros annoncés par un candidat à la présidentielle ! Comment peut-on en même temps ici affirmer ici la nécessité d'une intervention financière plus forte de l'Etat, lorsqu'on voit annoncer de tel projet ?

Nous avons décidé, nous, les élus communistes, d'être non pas dans la critique à tout prix, mais une force de propositions, aussi vais-je vous proposer, chers collègues, cher Monsieur le Président, d'unir nos forces et d'aller ensemble exiger (je crois que c'est le mot, il n'y en a pas d'autres) de M. le Premier Ministre actuel, comme nous aurons à le faire d'ailleurs auprès du prochain Premier Ministre, les milliards promis, milliards indispensables pour que notre Métropole soit à la hauteur des besoins des populations qui y vivent et y travaillent.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur CASELLI. - Monsieur le Président, mes chers collègues, tout d'abord, il faut savoir d'où l'on vient. Il y a huit mois, la construction du budget métropolitain n'était pas

certaine et la lettre de cadrage extrêmement contrainte. Or, on nous sort un budget avec 650 millions d'euros d'investissement, si l'on ajoute les investissements des budgets annexes et une épargne nette de 53 millions d'euros, ce qui était inespéré. C'est le travail que je voudrais saluer comme d'autres l'ont fait de Roland Blum, de Jean Montagnac et des services de Philippe Blanquefort.

Mais notre capacité d'investissement est insuffisante par rapport aux enjeux, nous le savons. On peut le regretter à longueur d'année, mais que faut-il faire ? Si on veut vraiment investir plus massivement dans les grands projets d'ici 2020, on peut envisager deux scénarii.

Le premier, Jacky Gérard l'a évoqué également, et c'est celui que je vais privilégier, c'est un apport supplémentaire de l'Etat au budget métropolitain de 100 millions d'euros par an pendant 10 ans, ce qui nous donnerait une respiration majeure.

Il y a un deuxième scénario, que nous avons évoqué lors de la Commission Finances et lors de nos discussions sur le Pacte Financier, c'est un grand emprunt d'un milliard d'euros qui serait garanti, en tout ou partie, par l'Etat avec un débit différé les premières années. On trouverait là, un fonds d'amorçage réel pour lancer de grands projets, ce qui permettrait de créer de l'emploi et de la richesse supplémentaire pour la Métropole. Et ce n'est pas beaucoup demander à l'Etat par rapport à ce qui est fait au niveau financier pour le Grand Paris.

Je crois que la totalité de nos Parlementaires, nos Maires, toutes tendances politiques confondues, doivent faire pression sur l'Etat et engager avec lui un dialogue compétitif pour que nous puissions avoir cette respiration d'investissements dont nous avons tant besoin.

Ces objectifs doivent être entendus au sommet de l'Etat et au Gouvernement, quel que soit le Gouvernement. Tout cela est nécessaire car cela procède de l'intérêt général de nos populations.

Merci.

(Applaudissements)

Monsieur MAURY. - Monsieur le Président. Depuis le 1^{er} octobre, nous avons le nouveau Code civil pour lequel désormais la gestion soigneuse et diligente n'est plus celle *du bonus pater familias* du droit romain mais un comportement raisonnable.

Je pourrais disserter sur la volonté, une fois encore manifestée du législateur, surtout quand il est de gauche, de porter atteinte à nos valeurs et traditions séculaires de telle sorte que notre droit tende de plus en plus à être le pathos humaniste galvaudé de l'ONU, ô combien, à juste titre critiqué par De Gaulle, mais tel aujourd'hui n'est pas mon propos.

Au-delà de cette sémantique, Monsieur le Président, je peux affirmer, sans être sérieusement contredit, que votre budget n'est pas raisonnable et c'est un euphémisme.

En effet, et c'est vos documents qui nous le révèlent, l'analyse de la section de fonctionnement du budget primitif 2017 de la Métropole révèlent un risque d'insolvabilité particulièrement inquiétant.

L'épargne brute prévue, qui est l'excédent de la section de fonctionnement qui se déverse dans les recettes d'investissement n'est que, on l'a dit tout à l'heure, de 138 millions d'euros en 2017. Or, l'encours de la dette totale de la Métropole s'élève à la bagatelle de 1,5 milliard d'euros. C'est ainsi que la capacité de désendettement, autrement dit le ratio dette/épargne brute, grimpe, excusez du peu, à 11 années pour la Métropole en 2017, soit un niveau particulièrement élevé s'il est comparé à celui de bon nombre de collectivités territoriales françaises de taille comparable. Or, l'augmentation très probable, et à craindre,

des taux d'intérêt à venir au niveau mondial et plus particulièrement en zone euro nous fait penser qu'avec une capacité de désendettement aussi fragile et donc dans le collimateur de ses créanciers, la Métropole pourrait pâtir encore plus que d'autres collectivités territoriales, de cette augmentation générale des taux avec pour conséquence directe, une augmentation des dépenses de fonctionnement et donc, une diminution de l'épargne brute et ainsi, une nouvelle fragilisation de la capacité de désendettement. La boucle est, si je puis dire, bouclée et le cercle vicieux de la « grécisation » se profile à notre horizon inéluctablement pour la Métropole.

Cette fuite en avant dangereuse démontre à quel point vous et vos amis socialo-communistes êtes particulièrement cohérents avec le système RPS qui, rappelons-le, a réussi l'exploit, en quelques décennies seulement, de faire grimper la dette publique française, c'est-à-dire dette de l'Etat, dette de la Sécurité Sociale et dette des collectivités territoriales à plus de 2100 milliards d'euros, soit 100% de la richesse nationale produite chaque année.

Si l'on s'en tient à la Métropole et ce qui est mon propos aujourd'hui, cette dramatique évolution s'explique surtout par le niveau intrinsèquement élevé et par conséquent intrinsèquement pervers, des trois principaux chapitres budgétaires de fonctionnement.

Tout d'abord, les charges à caractère général proposées à 37 millions d'euros, ensuite les charges de personnel et frais assimilés à 251 millions d'euros, enfin les autres charges de gestion courante à 220 millions d'euros.

Concernant le financement des associations, nous demandons, en tant que forme d'opposition à votre politique, de pouvoir examiner le détail des états financiers des associations qui ne relèvent pas de l'intérêt communautaire.

En effet, il est fréquent que certaines associations accumulent, année après année, l'argent des collectivités territoriales aussi bien au niveau du bloc communal que du Département et de la Région pour se constituer un trésor de guerre injustifié par les opérations courantes.

A partir des statuts et des états financiers, comptes de résultat, bilans et annexes, une fine analyse de la trésorerie de chacune des associations faisant l'objet d'une subvention de fonctionnement et/ou d'une subvention d'investissement sera donc à mener et ce, afin de juger de l'adéquation ou non du financement accordé à l'activité réelle de l'association.

Endettement et dépenses somptuaires, voilà en conclusion le duo perdant qui marque un budget primitif littéralement calamiteux. Nous souhaiterions une gestion raisonnable. Serons-nous entendus ? Pessimiste de nature, j'en doute.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Si plus personne ne demande la parole, M. Montagnac ou M. Blum vont répondre et j'ajouterai quelques mots.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, je vais tâcher de répondre, si vous me le permettez, aux aspects purement financiers et Jean Montagnac le fera pour les aspects budgétaires.

Cher Gérard Bramoullé, il y a effectivement dans votre intervention des points sur lesquels moi aussi je suis d'accord avec vous, il y en a d'autres sur lesquels je ne suis pas du tout d'accord avec vous.

Je peux être d'accord avec vous, vous l'imaginez, sur les propos que vous avez tenu sur Philippe Blanquefort. Effectivement, nous avons la chance d'avoir avec lui un haut fonctionnaire de grande qualité qui a beaucoup travaillé sur les dossiers et qui nous a permis

d'obtenir, par ses conseils, une gestion financière et budgétaire de qualité. Mais à la différence de vous, je suis d'accord avec lui jusqu'au bout. Lorsque vous contestez les emprunts obligataires, c'est-à-dire faire appel à l'emprunt sur les marchés financiers, je sais que cela peut quelquefois comporter un risque et qu'il faut le maîtriser, mais dans la mesure où le risque est maîtrisé et que nous avons la possibilité de diversifier nos emprunts, je pense que c'est une bonne chose d'autant qu'on le fait sans risque.

Je suis d'accord aussi avec lui et pas avec vous quand vous parlez d'élaboration de budgets fractionnés dans la mesure où vous souhaitez savoir les recettes qui proviennent des Territoires. Ce que vous voulez démontrer, on le sait, c'est qu'il y en a certains, comme vous l'avez dit, qui commettent des fautes et d'autres qui auraient été de très bons gestionnaires. Nous ne sommes plus aujourd'hui dans cet état d'esprit.

La Métropole que nous construisons, c'est aussi, au plan financier, une Métropole des solidarités. Nous devons travailler ensemble avec un objectif commun, c'est-à-dire mettre en place un projet métropolitain et faire cesser les querelles du passé. Notre objectif est de regarder vers l'avenir et pas de nous tourner vers le passé.

Mais c'est vrai, vous avez raison, il y a une baisse comme l'a signalé l'ensemble des intervenants, concernant les investissements. Vous l'avez dit vous-même, les autres intervenants aussi : on n'a pas la baguette magique. Si nous ne voulons pas trop augmenter l'endettement, on est obligé de diminuer les emprunts et pour diminuer les emprunts, on est obligé de diminuer les investissements. On n'a pas beaucoup d'autres solutions, sinon d'obtenir et là c'est ce qu'ont dit les autres intervenants, qu'il s'agisse de Gaby Charroux, de Jacky Gérard ou d'Eugène Caselli, des aides. Il faut trouver des solutions. On a parlé de la société du Grand Paris, on a parlé également de fonds d'intervention, d'aide de l'Etat ou de reprise d'une partie de la dette par l'Etat.

Tout cela est possible, mais nous savons aussi que c'est long et compliqué parce que nous avons pris une décision, celle de jouer la solidarité avec les communes. Le Président s'y est engagé. On maintient et on sanctuarise les attributions de compensation.

Savez-vous ce qu'ils ont fait à Paris ? Nous étions avec Jean-Pierre Serrus à Paris pour rencontrer les gens de la société du Grand Paris. Nous avons également rencontré ceux de Paris Métropole. Qu'ont-ils fait pour trouver des financements ? Ils ont réuni l'ensemble des élus, ils ont procédé à un vote et ont réduit les attributions de compensation. Les communes en ont donc été les victimes.

Ici justement, c'est ce que nous ne voulons pas faire. C'est l'engagement que vous avez pris, Monsieur le Président, et que nous tiendrons. Il va falloir effectivement trouver les sources de financement et bâtir le projet métropolitain. Il y a déjà l'agenda de mobilité dont parlera Jean-Pierre tout à l'heure, mais il y a aussi d'autres solutions.

Je pense avoir répondu à l'ensemble des intervenants.

Reste M. Maury. On sait bien sûr qu'avec vous, c'est toujours la catastrophe qui nous est annoncée. Mais vous savez, la catastrophe n'est jamais certaine. Je suis de ceux qui ont de l'espoir et de ceux qui pensent que le pire n'est jamais certain. Pour la capacité de désendettement, on a fait des progrès, on était à 14 ans, on tombe à 11 ans, c'est déjà quelque chose.

Ensuite, vous nous faites une grande leçon sur les subventions. On ne vous a pas attendu. On a créé la commission des subventions qui a justement pour but de vérifier, non pas sur le fond mais sur la forme, que ces subventions sont bien cadrées, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de double emploi – au-delà de 23 000 euros car cela nécessite de faire une convention particulière – entre les fonds qui sont versés par la Métropole et ceux qui sont versés par les Conseils de Territoire et également pas de double emploi avec ce qui se passe dans les collectivités territoriales. Nous avons un service spécialisé à qui d'ailleurs il faut rendre hommage, qui fait ce travail qui est difficile, je dirais même bénédictin.

Ce n'est pas facile mais nous faisons les efforts qu'il faut. Encore merci aux élus qui participent à toutes nos réunions (et il y a en a beaucoup !) et merci aux fonctionnaires qui nous assistent.

Monsieur MONTAGNAC.- Merci Monsieur le Président.

Gérard, quand vous dites que finalement, ce budget a été préparé avec Philippe Blanquefort et ses services, je voudrais tout simplement rappeler qu'entre les DGA des finances, ceux des Territoires et la Commission des Finances, nous avons dû tenir entre 20 et 25 réunions. Je crois que l'on ne peut pas faire mieux dans le cadre de l'élaboration de ce budget. Je pense donc que cette critique est mal placée.

Par ailleurs, je suis navré, je sais que vous ne l'avez pas fait intentionnellement, mais d'entendre que l'on critique un personnel, notamment un cadre A comme Philippe Blanquefort. Je ne pense que ce soit le lieu pour le faire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, je ferai quelques observations aussi.

Je le confirme, c'est une performance technique de faire deux budgets en 10 mois dans un contexte juridique entièrement configuré par la création de la Métropole. C'est une performance financière de mettre en convergence les flux financiers avec les critères et les ratios d'équilibre et de soutenabilité tels que nous les avons décidés.

Avec ce budget, budget primitif et budgets annexes, nous assurerons le fonctionnement des services publics et les investissements programmés. Je félicite donc les élus responsable, le Président de la Commission des Finances et le rapporteur général, mais aussi les Présidents des Conseils de Territoire et les Vice-présidents en charge des finances dans les Territoires ainsi bien sûr que nos fonctionnaires des services financiers et particulièrement M. Blanquefort que vous avez félicité.

Je dirais aussi, à partir des propos que j'ai entendus de la part des intervenants des groupes que c'est un fait politique significatif avec un large consensus au-delà des clivages habituels sur les propositions budgétaires qui vous sont faites, même s'il s'agit d'un vote qui ne peut pas toujours être unanime. Je salue l'intervention de Jacky Gérard qui combine bien les appréciations satisfaisantes et celles qui le sont moins. C'est vrai que les finances sont un art difficile et qu'il faut tenir une ligne de crête entre les économies, le fonctionnement et les dépenses d'investissement pour l'avenir.

A notre collègue, M. Bramoullé, je dirai merci mon cher Gérard pour vos compliments *sans servilité et vos critiques sans haine*. Sur les emprunts obligataires, nous entendons vos remarques, mais soyez rassurés à partir de la modicité du recours de ces emprunts et des taux très bas auxquels nous empruntons aujourd'hui. Roland Blum nous l'a confirmé.

Monsieur Bramoullé, si nous n'avions pas modéré un peu le volume des investissements, nous aurions dû augmenter d'autant la dette et vous n'ignorez pas que le volume des investissements pour le Pays d'Aix est quasiment identique à celui du Territoire de Marseille Provence, alors que la population est deux fois moindre et que le rythme d'investissement du Pays d'Aix aura quasiment doublé par rapport à la période de 2011 - 2015.

Monsieur Gaby Charroux, c'est vrai qu'on ne peut pas faire mieux avec moins et c'est bien pour cela que nous avons engagé une démarche auprès de l'Etat pour faire valoir la nécessité des financements dédiés pour nos grands projets en particulier le projet transport. Bien entendu, je suis bien d'accord pour qu'ensemble nous allions voir le Gouvernement dans cet esprit.

Pour ma part, s'agissant des dépenses de personnel, je confirme que je suis assez satisfait qu'on les maîtrise et qu'elles se présentent à un niveau plutôt inférieur à celui des autres Métropoles de France.

Monsieur Caselli, vos propositions sont de dégager des marges de manœuvre très intéressantes et je ferai aussi la comparaison avec le Grand Paris pour que nos demandes soient entendues par le Gouvernement.

Monsieur Maury, vos références au Code Napoléonien font honneur à l'avocat que vous êtes mais vous êtes moins à l'aise dans les arguties comptables. Votre propos étant d'abord politique, je ne vous en ferai pas grief et je ne vous répondrai seulement que sur un point. Vous êtes dans le refus, vous êtes dans la négation, vous êtes dans la critique systématique. Aucun budget ne pourrait trouver grâce à vos yeux, sauf celui que vous feriez vous-même. Eh bien nous n'en sommes pas encore là !

Mes chers collègues, je vais mettre aux voix, en vous demandant un peu d'attention et moins de bavardages, le budget principal de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter, veuillent bien le manifester clairement en levant la main.

Avis contraire ? Abstentions ?

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés, à l'exception de P. Vigouroux et J. Gérard votant pour

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto, E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, L. Talassinis

Abstention d'A. Maggio

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Monsieur LE PRESIDENT.- Le budget principal de la Métropole d'Aix-Marseille-Métropole est adopté, il en est ainsi décidé.

(Applaudissements)

33. FAG 033-15/12/16 CM - Budget Primitif 2017- Approbation du Budget annexe unique des Transports

Monsieur MONTAGNAC.- C'est l'approbation du budget annexe unique des transports pour 651 millions d'euros en fonctionnement et 185 millions d'euros en investissement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Est-ce le même vote ?

Des voix.- Non !

Monsieur LE PRESIDENT.- Dans ce cas-là, je mets aux voix. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter, veuillent bien le manifester clairement en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de G. Lenfant

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto, E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

34. FAG 034-15/12/16 CM - Approbation du budget primitif 2017 du budget annexe de la Régie du réseau des transports Ulysse

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

35. FAG 035-15/12/16 CM - Budget Primitif 2017 - Approbation des Budgets annexes du territoire Marseille Provence

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

36. FAG 036-15/12/16 CM - Approbation du Budget Primitif 2017 des Budgets Annexes du Conseil de territoire du Pays d'Aix

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstention de G. Lenfant

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

37. FAG 037-15/12/16 CM - Approbation du Budget Primitif 2017 des Budgets Annexes du Territoire du Pays Salonais

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

38. FAG 038-15/12/16 CM - Approbation du budget primitif 2017 des budgets annexes du territoire Istres Ouest Provence

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

39. FAG 039-15/12/16 CM - Budget Primitif 2017 des budgets annexes Assainissement, Régie traitement des déchets, Opérations d'aménagement et réseau de chaleur urbain du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

40. FAG 040-15/12/16 CM - Dissolution du Budget Annexe Picasso (vente de produits dérivés) du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

41. FAG 041-15/12/16 CM - Budgets annexes de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement du Territoire du Pays de Martigues - Budgets Primitifs 2017

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

42. FAG 042-15/12/16 CM - Budgets Annexes Transports - Déficit du budget annexe - Participation 2017 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

43. FAG 043-15/12/16 CM - Participation du budget principal à l'équilibre des budgets annexes dédiés à la collecte et au traitement des déchets pour 2017

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

44. FAG 044-15/12/16 CM - Budget annexe MIN - Déficit du budget annexe - Participation 2017 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

45. **FAG 045-15/12/16 CM - Participation exceptionnelle du budget principal au budget annexe des ports pour 2017**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

46. **FAG 046-15/12/16 CM - Attribution d'une contribution financière au profit de la Régie Action Sociale du Conseil de Territoire Istres Ouest Provence pour l'exercice 2017**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

47. **FAG 047-15/12/16 CM - Approbation du principe de compensation financière pour l'occupation de locaux affectés au budget annexe CT5-Entreprises**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

48. **FAG 048-15/12/16 CM - Versement d'une subvention de fonctionnement aux communes membres du Territoire du Pays d'Aix**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

49. **FAG 049-15/12/16 CM - Versement d'une subvention de fonctionnement aux communes membres du Territoire du Pays Salonais**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

50. **FAG 050-15/12/16 CM - Créations et affectations d'Autorisations de Programme - Budget Principal du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains - Territoire du Pays d'Aix**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

51. **FAG 051-15/12/16 CM - Création, affectations et modifications d'AP/CP - Budget Annexe du Service Public d'Elimination des Déchets (SPED) - Territoire du Pays d'Aix**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

52. **FAG 052-15/12/16 CM - Création et affectation d'une autorisation de programme pour le projet d'investissement de la Font de Mai à Aubagne sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

53. **FAG 053-15/12/16 CM - DOSSIER RETIRE**

54. **FAG 054-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation d'autorisations de programme pour le budget de la Direction des systèmes d'information**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

55. **FAG 055-15/12/16 CM - Approbation de la création et de l'affectation de programme relative à la modernisation du Crématorium Saint-Pierre**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce n'est pas urgent que nous y allions...

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

56. **FAG 056-15/12/16 CM - Création et affectation d'une autorisation de programme relative à la réalisation de travaux d'aménagement sur le Marché d'Intérêt National (MIN) de Saumaty**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

57. **FAG 057-15/12/16 CM - Ouvertures, affectations et modifications d'autorisations de programme - Budget Principal Métropolitain Fractionné Territoire du Pays d'Aix**

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

58. **FAG 058-15/12/16 CM - Approbation des taux de la fiscalité directe locale de l'année 2017**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Vote contre d'A. Maggio

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto, E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de J. Mancel, R. Dagorne, G. Cristiani, R. Lagier, C. Feraud, R. Pellenc, G. Barret, A. Mercier, G. Bramoullé, M. Joissains Masini, R. Martin, B. Ramond, C. Delavet, J-J. Politano, O. Fregeac, R. Pizot, M. Jouve, J-C. Grossi, H. Fabre-Aubrespy, A. Gallèse, M. Chazeau, O. Bonthoux, J. Susini, H. Lhen, M. Césari, I. Malauzat, J. Boudon, K. Zerkani-Reynal

59. **FAG 059-15/12/16 CM - Approbation des taux de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères de l'année 2017**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

60. **FAG 060-15/12/16 CM - Liste des associations et fondations exonérées de versement transport pour l'année 2017**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

61. **FAG 061-15/12/16 CM - Exonération des redevances d'occupation du domaine public suite aux travaux de réaménagement urbain du Vieux-Port Quai de Rive Neuve (2ème tranche) à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

62. **FAG 062-15/12/16 CM - Revalorisation de l'opération d'investissement relative à la réalisation d'un cimetière intercommunal à La Ciotat**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

63. **FAG 063-15/12/16 CM - Approbation des tarifs 2017 des concessions funéraires et des caveaux du cimetière intercommunal de Ceyreste**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

64. **FAG 064-15/12/16 CM - Approbation des tarifs 2017 des concessions funéraires et des caveaux du cimetière intercommunal d'Ensuès-la-Redonne**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

65. **FAG 065-15/12/16 CM - Révision des tarifs des usagers du centre des congrès AGORA à Aubagne - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Monsieur BLUM.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

66. **FAG 066-15/12/16 CM - Approbation d'un avenant à la convention de gestion transitoire relative aux compétences aménagement, logement, habitat avec la Ville de Marseille**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

67. **FAG 067-15/12/16 CM - Approbation d'un avenant au contrat de réservation de berceaux au sein de la crèche inter-entreprises - Cap Canailles - signé avec la société Crèche Attitude Joliette**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

68. **FAG 068-15/12/16 CM - Dispositif apprentissage au sein du Territoire Marseille Provence**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

69. **FAG 069-15/12/16 CM - Approbation d'une convention avec l'Amicale du personnel du Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

70. **FAG 070-15/12/16 CM - Prolongation des interventions de vacations pour une mission d'assistance et d'expertise en fiscalité**

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

71. FAG 071-15/12/16 CM - Recrutement et fixation de la rémunération d'un intervenant conférencier vacataire

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

72. FAG 072-15/12/16 CM - Approbation des tarifs de locations d'appartements à Orcières Merlette pour l'hiver 2016/2017

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

73. FAG 073-15/12/16 CM - Approbation d'une convention de prestation de service avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches du Rhône

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

74. FAG 074-15/12/16 CM - Régime des astreintes et permanences de la Métropole - Actualisation de la délibération FAG 17/531/CC du 26 juin 2006 applicable aux agents du Territoire Marseille Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

75. FAG 075-15/12/16 CM - Approbation du renouvellement de la convention de mise à disposition auprès de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence d'un agent de droit privé de la Régie des Transports Marseillais

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

76. FAG 076-15/12/16 CM - Mise à jour des effectifs de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

77. FAG 077-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la métropole de compétences départementales - Transfert conventionnel des compétences par le Département des Bouches du Rhône - Conventions relatives aux modalités de transfert et de gestion transitoire du Fonds d'aide aux Jeunes, du Fonds de solidarité Logement et du centre Départemental Sportif de Fontainieu

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

78. FAG 078-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la métropole de compétences départementales -Transfert conventionnel des compétences par le département du Var - Conventions relatives aux modalités de transfert et aux dispositifs transitoires d'organisation du Fonds d'aide aux Jeunes, du Fonds de solidarité Logement et de la prévention spécialisée

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

79. FAG 079-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la Métropole de compétences départementales -Transfert conventionnel de la compétence Voirie par le Département du Var - Conventions relatives aux modalités de transfert et aux dispositifs transitoires d'organisation de la compétence Voirie

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

80. FAG 080-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la métropole de compétences départementales - Transfert conventionnel des compétences par le Département de Vaucluse - Conventions relatives aux modalités de transfert et aux dispositifs transitoires d'organisation

du Fonds d'aide aux Jeunes, du Fonds de solidarité Logement et de la Prévention spécialisée

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

81. FAG 081-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la Métropole de compétences départementales -Transfert conventionnel de la compétence Voirie par le Département du Vaucluse - Conventions relatives aux modalités de transfert et aux dispositifs transitoires d'organisation de la compétence Voirie

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

82. FAG 082-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la Métropole de compétences départementales - Transfert conventionnel de la compétence Transport par le Département des Bouches du Rhône - Conventions relatives aux modalités de transfert et de gestion transitoire

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

83. FAG 083-15/12/16 CM - Organisation de la répartition et des modalités de l'exercice par la métropole de compétences départementales - Transfert conventionnel de la compétence Voirie par le Département des Bouches du Rhône - Avenant à la convention relative aux modalités de transfert de la compétence Voirie

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

84. FAG 084-15/12/16 CM - Désignation des représentants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs

Monsieur MONTAGNAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

Monsieur FERAUD.- Permettez-moi, Monsieur le Président, d'intervenir au nom de Roger Pellenc, Maire de Pertuis et absent aujourd'hui. Il m'a demandé en effet de vous faire part de son mécontentement car s'il n'a aucun commentaire à faire sur les transferts de voirie des Bouches-du-Rhône et du Var, basés sur un respect total, il conteste en revanche la convention validée par vos services avec le Département de Vaucluse qui s'opère sur des bases géographiques et financières dérisoires, ce qui est très préjudiciable pour la commune de Pertuis et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

La commune de Pertuis, malgré les engagements reçus, n'a pas été associée comme il se doit aux négociations entre ses services et le Département et n'a pas ainsi pu obtenir satisfaction à la différence de la commune de Saint-Zacharie.

Ces demandes ont été renvoyées à une hypothétique clause de révision à l'horizon 2021, introduite dans le projet de convention, ce qui ne changera rien à la problématique sachant que le Département a déjà décidé de se défausser sur la Métropole.

Le Département de Vaucluse, pour des raisons purement partisans, n'a jamais pu apporter à la commune de Pertuis, le soutien important qu'elle nécessite avec le projet ITER en perspective. Il en ressort que le patrimoine aujourd'hui proposé au transfert sur des bases totalement tronquées, n'a connu aucun investissement conséquent depuis plus de 20 ans et ne saurait être entretenu correctement par la Métropole demain avec la maigre enveloppe consentie de 66 964 euros annuels proposés par la CLECT, car à ce rythme, il faudrait 50 ans à la Métropole pour entretenir son réseau.

Ainsi Roger Pellenc, Maire de Pertuis considère que la convention proposée qui élude toute une partie du patrimoine viaire dont l'intérêt métropolitain est avéré, engage de fait la Métropole à investir avant 2020 à hauteur de trois millions d'euros pour exercer la compétence transférée et réhabiliter la voirie pertusienne, abandonnée par le Département de Vaucluse depuis plus de 20 ans.

En conclusion, Monsieur le Président, permettez-moi de rapporter les propos de Roger Pellenc qui attend de vous un soutien et un engagement fort de la Métropole.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Feraud. Roland Blum va répondre.

Monsieur BLUM.- Nous connaissons très bien le problème et il y a des points sur lesquels M. Pellenc a raison, et d'autres, sur lesquels il n'a pas tout à fait raison, malgré toute l'estime que nous lui portons.

Tout d'abord, de quoi parle-t-on ? On parle de la commission qui est entre les élus du Département concerné, en l'occurrence le Vaucluse, et les élus qui ont été désignés par la Métropole pour assurer ce transfert. Dans ce cadre-là, nous sommes dans une configuration assez contrainte puisque cette commission n'est pas présidée par des élus mais par le Président de la Chambre Régionale des Comptes.

Cette commission doit, sur trois groupes de compétence, à savoir le fonds de solidarité logement, l'aide aux jeunes en difficulté et les actions de prévention spécialisée, avec en plus, la voirie. Elle doit fixer le montant des compétences à transférer et le montant des sommes et des ressources qui vont être données en compensation.

Que s'est-il passé sur la voirie ? Il y a au départ, disons-le, de mauvaises relations qu'a entretenues et qu'entretient pour des raisons politiques, M. Pellenc avec le Département de Vaucluse qui, effectivement, durant les huit ou dix dernières années n'a pas fait le travail qu'il devait faire. Quand je dis le travail, ce sont les investissements à réaliser.

Or, aujourd'hui, comment faisons-nous ce transfert ? Il est fait à partir des sommes figurant sur la voirie sur les trois derniers comptes administratifs desquelles on calcule un coût annualisé au kilomètre. Sur cette base-là, ce sont 4,22 kilomètres qui ont été transférés de la voirie départementale vaclusienne à la voirie métropolitaine. Il faut bien préciser que cela concerne la voirie qui a une vocation urbaine. C'est là où est la contestation.

Que dit M. Pellenc ? Il dit que 4,22 kilomètres pour 66 000 euros de transfert de ressources, c'est dérisoire. C'est vrai. Néanmoins, on est obligé de se baser sur les principes que je viens de vous évoquer.

Il faut l'aider. Bien sûr qu'il faut l'aider mais quand M. Pellenc me dit, à juste titre, qu'il faut mettre au pot trois millions, je suis désolé on ne peut pas comme ça d'un coup de baguette magique dire qu'on va mettre au pot trois millions, mais qu'on le fasse de façon échelonnée dans le temps. On le verra, on le regardera.

Une clause de revoyure est prévue. Je sais qu'il en conteste la validité, mais cette clause de revoyure devrait permettre, dès 2017, d'obtenir du Département de Vaucluse le transfert de trois kilomètres et demi de voirie départementale supplémentaires situés légèrement en périphérie. Peut-être que cela permettra d'obtenir un meilleur résultat.

D'autre part, il faut que vous sachiez aussi que nous devons impérativement avoir réglé le problème avant le 31 décembre. Si le problème n'est pas réglé avant le 31 décembre, ce sont les 8 compétences du Département de Vaucluse qui viennent à la Métropole pour la ville de Pertuis. Cela ne fait pas notre affaire et c'est contraire à l'esprit des lois.

Le Préfet, qui sait si bien nous mettre en demeure, signerait certainement avec plaisir la mise à disposition et le transfert de ces compétences à la Métropole. Et cela, nous ne le voulons pas, pour des raisons financières notamment et vous le comprenez très bien.

Monsieur FERAUD.- Je suis persuadé que le Maire de Pertuis peut compter sur votre soutien. Le Maire de Pertuis serait très heureux si vous pouviez l'aider financièrement sur trois ans. Peut-être qu'un million par an sur trois ans le satisferait pleinement. Mais il faut impérativement l'aider, il est floué dans ce transfert.

Monsieur BLUM.- On fera au mieux. Aujourd'hui, vous le comprenez bien, il est très difficile de prendre un engagement formel. Nous pouvons prendre un engagement sur le principe de l'aider. En même temps, je suis un peu désolé quand j'entends dire qu'il n'y a pas eu de concertation avec la commune de Pertuis. Roger Pellenc, ne peut pas dire cela. Son Directeur Général des Services, son Directeur de Cabinet ont été en constante relation avec notre Directeur Général Adjoint, M. Yannick Tondut qui est sans doute ici. Un travail constant a été réalisé avec eux.

Monsieur LE PRESIDENT.- Le problème est que Pertuis est dans le Vaucluse, comme Saint Zacharie est dans le Var. Nous avons réglé le problème avec M. le Maire de Saint Zacharie et avec le Conseil Départemental. Bien sûr que ces deux communes ont leurs spécificités. Puisqu'elles sont dans la Métropole, nous faisons tout pour que les Maires soient satisfaits. Nous verrons comment échelonner les choses.

Premièrement, il faut dire à M. Pellenc que ses affirmations sur le personnel n'étaient pas fondées puisque nous sommes à moins 55 personnes aujourd'hui. Cela le rassurera.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas porter le poids d'une mauvaise collaboration entre le Département de Vaucluse et le Maire de Pertuis. Nous pouvons jouer les casques bleus. Si vous voulez, je peux dire quelque chose au Président du Conseil Départemental de Vaucluse, comme j'ai eu l'occasion de le dire pour Saint Zacharie au Président du Conseil Départemental du Var. Nous essayerons de régler les choses au mieux, voilà ce qu'on peut dire à M. Pellenc.

ECONOMIE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

85. ECO 001-15/12/16 CM - Programme européen de coopération transnationale INTERREG MED 2014-2020

Monsieur LE PRESIDENT.- Est-ce que M. Mallié est là ? Les jours de budget, il faut faire un effort de présence. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

86. ECO 002-15/12/16 CM - Programme européen de coopération transfrontalière IEV-MED 2014-2020

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

87. ECO 003-15/12/16 CM - Programme européen de Coopération transfrontalière INTERREG Italie-France Maritime 2014-2020 - Candidature aux appels à projets

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

88. ECO 004-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public du Marché d'Intérêt National - Site des Arnavaux à Marseille 14ème

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

89. ECO 005-15/12/16 CM - Avis sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical accordées par les maires au titre de l'année 2017 pour la branche des commerces de détail et la branche automobile

Monsieur GAZAY.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

90. ECO 006-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement la Barasse à Marseille 11ème arrondissement

Monsieur GAZAY.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinou

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

91. ECO 007-15/12/16 CM - Approbation d'un avenant au protocole foncier de cession du lot 23 au profit de la Société CURILO - Zone d'Aménagement Concerté Florides à Marignane

Monsieur GAZAY.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

92. ECO 008-15/12/16 CM - Acquisition d'un terrain sur le Parc d'Activités Euroflory à Berre l'Etang au Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Monsieur GAZAY.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme. Vassal ne prend pas part au vote.

93. ECO 009-15/12/16 CM - Vente d'un terrain sur le parc d'activités de la Crau à Salon de Provence à la société Upperside

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

P. Véran ne prend pas part au vote.

94. ECO 010-15/12/16 CM - Cession à titre onéreux d'un lot de parcelles sises sur la commune de Gignac-la-Nerthe au profit de la Société Proudeed pour la réalisation d'un village artisanal et petites entreprises

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

95. ECO 011-15/12/16 CM - Modalités d'organisation du Technopole de l'environnement Arbois - Méditerranée suite à son intégration à la Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET ACCESSIBILITÉ

96. TRA 001-15/12/16 CM - Approbation de l'agenda de la mobilité métropolitaine

Monsieur LE PRESIDENT.- Je donne la parole à M. Serrus.

Monsieur SERRUS.- Monsieur le Président, chers conseillers métropolitains, nous allons donc à travers ce rapport n°96 nous prononcer sur l'agenda de la mobilité métropolitaine. Avant toute chose, je vais commencer par remercier les services de Yannick Tondut, l'AGAM, l'AUPA, l'ensemble des acteurs qui ont travaillé avec beaucoup de sérieux à l'élaboration de ce document. Mes remerciements vont aussi aux Présidents de Conseil de Territoire qui ont apporté leur pierre à cet édifice. Mes remerciements vont également au Vice-président Georges Rosso et à tous les Maires puisque nous nous sommes appuyés sur la Conférence Métropolitaine des Maires pour travailler en concertation. Merci également au Président Molino et à la Commission Transports qui ont beaucoup œuvré. Enfin, un remerciement appuyé à Mme la Présidente du Conseil Départemental et 1^{ère} Vice-présidente de notre Conseil Métropolitain, Martine Vassal, qui nous a également beaucoup aidés dans l'élaboration de ce document.

Ce document, je ne vais pas vous le décrire, il est rendu public depuis le 2 décembre maintenant et chacun a compris qu'il est déjà dans les débats auprès de nos deux millions de Métropolitains.

Permettez-moi simplement de vous affirmer ici la volonté que je porte avec l'ensemble des élus qui travaillent sur ce dossier, d'avoir entre les mains un document qui évoluera. Ce n'est pas un plan définitif, c'est un agenda qui va nous permettre de travailler. En fait, ce n'est absolument pas un aboutissement que je vous propose aujourd'hui avec ce vote, mais véritablement un départ.

Je voudrais notamment insister sur le fait que cet agenda, qui est déjà assez lourd avec 72 pages, n'a pas pu aller dans le détail de chacun des Territoires, dans chacun des bassins de population, dans chacun des bassins d'activités. Evidemment, nous continuerons à avoir des réseaux de transport et des réseaux de rabattement pour que chacune de nos communes et de nos zones d'activités soit concernée. Mais il fallait adopter,

excusez-moi du terme, une granulométrie qui permette de dire l'essentiel dans cet agenda de la mobilité. L'essentiel, c'était de prendre en compte la continuité de nos projets, en particulier des projets des précédents EPCI et des précédents syndicats mais également d'apporter ce chaînon manquant, d'apporter ce chaînon de la mobilité métropolitaine au travers de ce que nous appelons le réseau métro express et de ses lignes premium. Nous allons, dans les 4 à 5 années qui viennent, développer le plus important réseau de liaisons interurbaines à l'échelle de notre Métropole.

Evidemment, cela sera possible grâce au transfert de la compétence du Département et je remercie encore le Conseil départemental, sa Présidente Martine Vassal et également mon collègue Henri Pons qui a beaucoup travaillé sur ce dossier. Nous bénéficions aujourd'hui de l'unité de l'autorité organisatrice des transports à l'échelle de notre Métropole. Je m'engage donc ici très clairement, Monsieur le Président, à ce que ce travail de concertation continue et je sais que le Vice-président Georges Rosso sera d'accord avec moi pour que la Conférence Métropolitaine des Maires et le groupe de travail soit l'organe de suivi de la réalisation de notre agenda.

Je terminerai, Monsieur le Président et chers collègues, en insistant sur ce que nous allons avoir à faire dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. Les négociations sont engagées avec le Gouvernement. La désignation d'une Commission interministérielle avec une Commission d'Inspection Générale est finalement le seul tuyau que l'on pouvait engager pour que l'Etat mette à la disposition de notre Métropole, d'une part les moyens institutionnels au travers, par exemple, d'une société de projet, mais également les moyens financiers, sujet que mes collègues Jean Montagnac et Roland Blum ont déjà abordé et sur lequel nous travaillons d'ailleurs, et je les remercie, main dans la main.

Dans les prochains jours, dans les prochaines semaines, cet agenda de la mobilité va être au cœur de nos discussions avec le Gouvernement. Nous avons obtenu, grâce à l'insistance du Président Gaudin, un engagement du Ministre Vidalies d'avoir un rapport d'étape dès le mois de mars pour ne pas être le bec dans l'eau au moment de la campagne des présidentielles. Nous aurons à cœur, cher Président, avec mon collègue Roland Blum de rappeler à M. le Ministre ses engagements.

Mes chers collègues, au travers du vote sur lequel nous allons avoir à nous prononcer, c'est bien évidemment le contenu de l'agenda qui est en cause, mais c'est également la possibilité dès demain de présenter un rapport, le plus consensuel possible, avec votre soutien, je l'espère, le plus massif possible, pour que la Métropole d'Aix-Marseille-Provence obtienne du Gouvernement ce que la Métropole parisienne, au travers du Grand Paris, a obtenu.

Je vous remercie et suis à votre disposition s'il y a des questions.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Jean-Pierre Serrus, merci infiniment. M. Mari a demandé la parole, ainsi que M. Poggiale.

Monsieur MARI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, au nom du groupe socialiste, nous souhaitons nous associer aux félicitations de ces acteurs de l'agenda de la mobilité comme l'a fait M. Serrus, que nous incluons également dans ces félicitations, pour le travail sérieux et fourni qui nous a été proposé. Un petit satisfecit également à l'ensemble des fonctionnaires de notre Métropole sous l'autorité de Yannick Tondut. On sait que les fonctionnaires sont quelque peu décriés ces derniers temps, notamment par vos nouveaux amis politiques, mais sur ce dossier, vous avez dû juger de la pertinence de leur travail.

Il a été indiqué ces derniers jours que cet agenda métropolitain était un des premiers actes fondateurs de notre Métropole et nous nous associons volontiers à ces propos.

Nous aurions bien sûr rêvé d'avoir dans cet agenda métropolitain, des projets du type RER cadencé toutes les 5 minutes entre Marseille et Aix. Nous aurions rêvé d'avoir un métro qui aille avant 2025 à Château Gombert, à Saint Loup, aux plages du Prado, à Bonneveine... Mais, Monsieur le Président, la réalité économique nous a fait redescendre sur terre et les objectifs de cet agenda de la mobilité proposé aujourd'hui nous semblent à la fois ambitieux et réalistes, autant au niveau des projets que des budgets nécessaires pour les mettre en œuvre.

Nos concitoyens, qui ont encore du mal à intégrer ce que la Métropole va changer dans leur quotidien, vont enfin avoir des réponses à leurs interrogations grâce à cet agenda de la mobilité. Le seul regret que nous pouvons émettre, c'est le choix de la Région et de son Président de privilégier la route au détriment du rail. C'est un choix politique de cet exécutif, nous le déplorons. Espérons que dans le prochain Contrat de Plan, les choses seront remises sur de bons rails si je puis dire.

Au plus haut niveau de l'Etat, vous avez eu des assurances du soutien du Gouvernement. La forme juridique, dans laquelle doit se matérialiser ce soutien n'est pas encore établie, mais il est vrai que la piste de ce qui se fait au niveau du Grand Paris est à regarder attentivement.

Notre ancien Premier Ministre Manuel Valls considérait la Métropole comme un enjeu national et nous sommes certains que dans la continuité de l'Etat de droit républicain, le nouveau Premier Ministre Bernard Cazeneuve sera du même avis et mettra tout en œuvre pour que la parole de l'Etat soit respectée. D'ailleurs, dans son discours de politique générale que vous avez dû écouter avec attention, il a eu un mot pour Marseille, pour les transports et pour notre Métropole.

Notre groupe œuvrera en ce sens et votera favorablement pour cet agenda de la mobilité, merci pour votre attention.

(Applaudissements)

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, je voudrais faire plusieurs remarques sur cet agenda de la mobilité.

C'est un travail sérieux, qui cherche à articuler les réalisations et les options des plans de déplacements urbains des territoires avec la nécessaire construction d'un réseau de déplacements interurbains.

Sérieux, mais peut-être un peu trop rapidement mené.

On comprend bien le caractère vital et urgent de l'accès à une vraie mobilité métropolitaine. Mais, c'est la deuxième fois en six mois qu'on nous propose de délibérer dans la précipitation, au motif d'être éligible aux financements de l'Etat.

En juin, avec le Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal, sans résultats palpables à ce jour d'ailleurs, hormis les 12 petits millions d'euros sur 4 ans pour une liste de projets innovants, qui ne compensent en rien la rétraction continue des dotations, malgré les promesses de financements des premiers ministres successifs.

Et aujourd'hui avec cet agenda déjà présenté au Gouvernement avant délibération, avec pour résultat – si j'ai bien compris – la promesse de déléguer une mission d'inspection...

Comme si l'Etat n'avait pas déjà mandaté pendant trois ans sous l'autorité du préfet Théry, une mission interministérielle pour le projet métropolitain, qui a produit un livre blanc très complet, argumenté et chiffré sur les déplacements.

Peut-être notre collègue Vice-président a-t-il voulu avancer vite pour déposer un dossier auprès du Gouvernement, qui sait, peut-être par crainte d'une alternance tournée vers une saignée radicale de la dépense publique.

J'en reviens au projet, pour faire quatre observations :

La première concernant la mise en place d'un réseau de bus interurbains dans l'attente d'un véritable réseau alternatif par les voies ferrées.

L'ouverture de voies dédiées sur les axes autoroutiers est une proposition que les élus communistes et partenaires avaient soutenue lors de l'élaboration du premier PDU de la communauté urbaine en 2005, sans être entendu.

Donc acte.

Mais il faut bien se mettre d'accord sur la temporalité de cette mesure.

Puisque l'ouverture de voies dédiées sur les autoroutes est soumise à autorisation de l'Etat, elle doit s'accompagner d'un calendrier contractuel à l'horizon 2030 avec ce même Etat, sur les projets et les financements nécessaires à la modernisation alternative du réseau ferré métropolitain et du projet Saint Charles.

Sinon, ce n'est pas demain la veille que nous réduirons sensiblement le tout routier et ses conséquences économiques et sanitaires.

Deuxième observation qui mérite d'approfondir la cohérence de notre approche :

L'agenda inscrit sur Marseille deux projets de transports en site propre sur les quartiers en surplomb du Vieux Port : un téléphérique vers Notre Dame de la Garde et un tramway de la préfecture à la place du 4 septembre. C'est somptueux, mais très franchement est-ce bien prioritaire pour l'un et faisable pour l'autre ?

Examinons lucidement les choses.

- L'offre de transports « touristique » fait partie des réponses indispensables. Mais on ne peut pas dire qu'aujourd'hui le cœur de ville de Marseille soit dépourvu d'une offre conséquente en matière d'accès par les transports collectifs et les modes doux.

Sans compter la question esthétique que poserait une telle réalisation, que vous avez soulevée d'ailleurs, Monsieur le Président, au dernier Conseil municipal.

- S'agissant d'une 4^{ème} ligne de tramway de la Préfecture à la place du 4 Septembre, le problème est bien plus épineux.

En effet, on ne peut pas avoir requalifié la voirie du Vieux Port en reportant les flux automobiles sur les rues alentour et en faisant de l'axe Corderie-Corse une voie majeure de délestage vers les tunnels et vouloir aujourd'hui y faire circuler un tramway en site propre.

- Les deux réalisations vont mobiliser entre 100 et 200 millions d'euros. Pour un centre-ville qui n'est pas le moins bien loti en matière de transports en commun en site propre.

Très franchement, ne serait-il pas plus utile d'inverser la logique, en cherchant d'abord les jonctions vers la périphérie ?

L'hôpital Nord par exemple, l'aéroport ou le prolongement du tramway Noailles-Caillols vers la nouvelle gare de la Barasse pour rejoindre ensuite le tramway du Pays d'Aubagne qu'on va étendre jusqu'à la Bouilladisse.

Troisième observation sur ce projet d'agenda de la mobilité :

Il veut répondre aux besoins de déplacements des habitants, des touristes, des entreprises et des commerces.

Soit. Mais qui dit commerces et entreprises dit marchandises et livraisons.

Pour le dire franchement, le document nous paraît faible sur le sujet. Car la congestion automobile des axes routiers et des centres villes vient aussi de l'absence de réponses adéquates en matière de fret et de livraisons au dernier kilomètre.

Enfin dernière observation :

Elle concerne l'équilibre budgétaire annuel du fonctionnement d'un réseau métropolitain.

D'abord pour constater ce que nous disons depuis 15 ans : une fois déduits les recettes tarifaires et le produit du versement transport, la Métropole ne contribue qu'à hauteur de 7,5% des dépenses annuelles. C'est probablement la plus faible contribution au service public des transports des Métropoles de France.

Ensuite pour dire notre préoccupation quant à l'hypothèse budgétaire alternative proposée pour 2025 : + 4% du volume des recettes des usagers ; + 2% de la contribution de la collectivité ; - 6% pour la part versée des entreprises.

Autrement dit : on en demande pas plus aux entreprises, services et commerces et on compense surtout par une augmentation tarifaire pour les usagers. Certainement la fin des gratuités.

Pour nous c'est le mouvement inverse qu'il faut mettre en œuvre. Et je rappelle que nous avons fait des propositions en ce sens lors du débat d'orientations budgétaires.

Car il serait souhaitable de voir enfin la réalité en face : le réseau qui a décuplé sa fréquentation est celui où depuis 7 ans l'accès est gratuit, celui du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

C'est donc en élargissant l'offre de transport et la gratuité d'accès qu'on a le plus de chance d'arriver sur tout le territoire à un basculement des modes de déplacements de la voiture vers les transports en commun en site propre en particulier et une qualité de vie urbaine plus respirable.

Voilà ce que nous voulions souligner sur ce projet un peu trop précipité.

Mais nous ne doutons pas qu'il puisse être encore amélioré.

Monsieur VIGOUROUX.- Je suis un peu étonné d'entendre beaucoup de bruit dans un dossier qui a été et qui est pour nous le plus important, celui des transports puisqu'il a été, mes chers collègues, le sujet que nous avons ajouté pour créer la Métropole.

Je veux remercier ici Jean-Pierre Serrus du travail qu'il fait et l'ensemble des services. C'est un dossier éminemment important. C'est celui d'ailleurs que les habitants de notre territoire regarderont en premier. Je sais gré à Jean-Pierre d'avoir tenu compte des différentes tables rondes qu'il a organisées et des concertations multiples sur la question du transport.

Cependant, il ne m'en voudra pas, il est normal que j'en parle ici. Je voudrais dire à mes chers collègues que tout le monde se gausse du Grand Paris et des 30 milliards obtenus. Il faut regarder ce qu'il y a dans ces 30 milliards. Il n'y a pas que la part Etat, il y a aussi la part de deux opérateurs importants que sont la SNCF et RFF dans les investissements lourds et complexes du ferroviaires. Nous avons besoin, sur notre territoire, de renforcer au-delà de cet agenda, le report modal. Je pense particulièrement au Grand Port Maritime Marseille Fos.

Nous avons besoin aussi de renforcer le ferroviaire qui est quand même certainement l'un des moyens de transport les plus propres et d'avenir si nous tenons compte de l'évolution du prix des carburants et du pétrole et des transports individuels.

Pour ce faire, Jean-Pierre, je sais que vous avez été attentif dans la première présentation et dans la modification de la présentation du document mais je fais une

proposition Monsieur le Président : il n'est pas possible que nous ne puissions pas, sur ce grand territoire, avec la Région, le Département, la Métropole, convoquer, inviter une discussion, avec la médiation de l'Etat, sur les investissements ferroviaires indispensables qu'il nous faut avoir sur ce territoire, sinon nous ne réglerons rien des embouteillages que nous connaissons, avec ces milliers et ces milliers de camions qui aujourd'hui certes sont un élément d'évolution positive de l'économie mais sont aussi un élément très négatif dans l'environnement et le bien-être de nos habitants.

C'est pourquoi je fais cette proposition au-delà du débat avec l'Etat que vous avez obtenu – de temps en temps, c'est bien de dire que le Gouvernement tient parole – sur cette négociation qu'ils vont entamer avec l'Inspection Générale pour la création, pourquoi pas, de cette grande société.

Mais il faut aussi proposer à l'Etat et à Alain Vidalies, une négociation tripartite avec les opérateurs publics du fret afin de développer le fret ferroviaire et d'aller jusqu'à la question du dernier kilomètre.

Je termine mon propos. Mes chers collègues, ce n'est pas parce que je suis un Maire d'une commune où il y a une des plus grandes gares de triage de France que je pose cette question ; c'est parce que notre territoire, sur sa géographie – et c'était d'ailleurs très bien expliqué dans un des documents que j'ai aimés de la partie de M. Théry – a énormément de voies ferrées secondaires, capables d'être utilisées pour le dernier kilomètre comme pour transporter un certain nombre de personnes sur leur lieu de travail.

Je terminerai sur une proposition qui consisterait, au-delà de cette commission et de ces négociations tripartites, à faire en sorte que le Port soit particulièrement présent dans ces discussions, tant dans son développement que dans son interland, indispensable au développement économique de ce Grand Port Maritime. Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, il est clair que le Gouvernement nous avait mis la pression. Il pensait, compte tenu des turbulences que nous avons souvent vues, lues et entendues l'année dernière, que nous n'arriverions sûrement pas à présenter un document complet et bien travaillé, avec la majorité des élus que vous êtes et avec d'autres.

Force est de constater que le Gouvernement est obligé de reconnaître les choses, notamment par les propos de M. le Premier Ministre dans son discours de politique générale il y a trois jours, où il parle, et on l'a souligné tout à l'heure, d'Aix-Marseille-Provence mais aussi dans les rapports que nous avons avec le Ministre en charge des Transports.

A partir de ce moment-là, il faut que nous obtenions toutes sortes d'appuis. Nous voulons prendre acte pour l'avenir mais pour l'instant, pour les cinq mois qui viennent, c'est l'actuel Gouvernement qui va décider, c'est la raison pour laquelle nous mettons la pression. Je ne doute pas d'ailleurs que le Premier Ministre, à un moment ou à un autre, viendra à Marseille. Ce sera aussi pour nous l'occasion de le lui dire de la manière la plus nette.

Vous savez, dans un passé qui est maintenant très ancien, à l'époque où je présidais la Région, on avait fait 72 lignes de train régionaux. On n'en avait pas fait plus parce qu'on n'avait pas les rails nécessaires. On avait de plus sauvé le Train des Pignes qui fonctionne encore aujourd'hui !

Si les engagements de l'Etat étaient tenus aussi sur la gare Saint Charles, nous pourrions prendre aussi un certain nombre de décisions. Voilà ce que l'on peut dire aujourd'hui avant de voter. Je vous engage, comme Jean-Pierre Serrus vous l'a demandé, à voter le rapport n°96 concernant la mobilité.

Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

97. TRA 002-15/12/16 CM - Approbation de la dissolution du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

98. TRA 003-15/12/16 CM - Approbation de la convention relative à l'organisation des transports scolaires exploités par la RDT 13 entre le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme. Vassal ne prend pas part au vote.

99. TRA 004-15/12/16 CM - Approbation d'une convention de délégation de compétence avec le Conseil Départemental pour les services de transport routier des élèves et étudiants handicapés exploités par la RDT 13

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme. Vassal ne prend pas part au vote.

100. TRA 005-15/12/16 CM – Approbation d'une convention de coopération avec le Conseil Départemental pour des activités connexes à la compétence transport

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

101. TRA 006-15/12/16 CM - Approbation d'une convention de délégation de compétence avec la Région Provence Alpes Côte-d'Azur pour les services de transport routier non urbains et scolaires non inclus dans le ressort territorial de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et exploités par la RDT 13

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

102. TRA 007-15/12/16 CM - Approbation de la convention de délégation de coopération et de délégation avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, Arles Crau Camargue Montagnette et Terre de Provence relative à l'exploitation du système d'Information transports départemental

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

103. TRA 008-15/12/16 CM - Approbation de la convention relative à l'organisation des transports scolaires entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération Terre de Provence pour les services exploités par la RDT 13

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

104. TRA 009-15/12/16 CM - Approbation d'une convention de mandat avec la Région Provence Alpes Côte-d'Azur pour l'encaissement et le reversement des recettes des lignes de transport régionales

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

105. TRA 010-15/12/16 CM - Approbation des statuts et membres du Conseil d'Administration de la RDT13

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinou

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

106. TRA 011-15/12/16 CM - Approbation du contrat Obligation de Service Public de la RDT13 avec la Métropole

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

107. TRA 012-15/12/16 CM - Approbation du principe de reprise de la régie de transport Ulysse par la Régie des Transports Métropolitains sur les communes de Martigues, Port de Bouc et Saint Mitre les Remparts et de la régie de transport sur les communes d'Allauch, Ensues-la- Redonne et du Rove

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

108. TRA 013-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n° 10 relatif au contrat d'exploitation de service de transport public urbain avec la Régie des Transports Métropolitains

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

109. TRA 014-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention relative au traitement juridique et financier des contrats conclus par la RTM sur les biens de Catégorie (A)

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

110. TRA 015-15/12/16 CM - Approbation des nouveaux tarifs de transport en commun sur le réseau de la Régie des Transports Métropolitains

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G.Rosso, L. Talassinis

Votes contre de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

111. TRA 016-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue avec le Département des Bouches-du-Rhône pour l'octroi de l'aide aux transports sur les réseaux métropolitains à destination des bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation de contractualisation et titulaires d'un contrat

d'engagement réciproque résidant sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

112. TRA 017-15/12/16 CM - Approbation de la création de l'opération et de l'affectation d'une autorisation de programme concernant les études pour le prolongement de la ligne 2 du métro de Marseille de Sainte Marguerite Dromel vers Saint Loup

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur TEISSIER.- Chers collègues, je voudrais vous dire, ainsi qu'à notre collègue Serrus, la satisfaction qui est la mienne de voir ce rapport que j'avais initié dès lors que j'ai pris la présidence de Marseille Provence Métropole concernant le prolongement primordial de la ligne de métro entre Dromel et Saint Loup. Primordial pourquoi ? Tout simplement parce que nul n'ignore qu'il y a là une autoroute qui est absolument saturée avec 230 000 véhicules par jour qui l'empruntent, créent des embouteillages et des traces de CO² dont nous avons tous à pâtir.

30% de ce trafic de 230 000 véhicules est un trafic parasite qui n'apporte rien d'autre qu'une signature de CO².

Je pense qu'il est heureux que nous sortions d'une longue impasse, d'un long temps dans lequel ce dossier avait été oublié, pour mettre en route ce prolongement qui est indispensable, à la fois pour ceux qui ont à travailler mais également pour les très nombreux jeunes qui fréquentent les deux établissements que le Président connaît bien, l'un est le lycée Jean Perrin qui est un lycée dont on parle trop peu mais qui est un lycée d'excellence avec des classes de prépa, plus de 2000 étudiants et lycéens et l'autre, à Saint Loup est le lycée Marcel Pagnol. C'est donc une très bonne chose, il y aura cinq arrêts.

Je dois dire à mon collègue Serrus que c'est une bonne affaire que nous allons faire. On a exhumé ensemble ce dossier, mais lorsqu'il avait été étudié il y a quelques années, il ressortait que ce prolongement de ligne était la seule ligne à Marseille qui serait bénéficiaire en exploitation tant la cible clientèle est importante. Bien entendu, le coût d'investissement est conséquent, nous le savons. En tout cas, je suis très satisfait, j'y associe mon collègue Lionel Royer-Perreaut et les élus de ce secteur mais également tout ceux du Pays d'Aubagne car je pense vraiment que cela va désengorger.

J'en profite puisque quelquefois comme dit Brassens, *il suffit de passer le pont*, pour parler du pont Florian qui enjambe cette autoroute et sur lequel aujourd'hui vient se déverser un flot innombrable de véhicules.

Même du temps où M. Gayssot était Ministre des Transports, je lui avais demandé de prévoir l'arrivée. Elle est enfin arrivée ! Enfin un bout de L2 qui fonctionne. Mais elle ne fonctionne qu'en partie. Nous espérons – mais nous vivons dans l'espérance, surtout dans ces temps de Noël – qu'elle sera terminée l'année prochaine, en 2017, si tout va bien.

Déjà que le cœur qui bat au pont Florian est embouteillé complètement parce qu'on arrive sur un autopont à une voie, merci aussi dans un rapport suivant de mettre en route le Boulevard Urbain Sud qui est devenu non seulement une nécessité mais une impérieuse nécessité.

Merci pour tout cela, les citoyens métropolitains de tout l'Est de Marseille et bien au-delà nous en seront dans quelques années très reconnaissants.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Pellicani, vous aviez demandé la parole.

Monsieur PELLICANI.- Merci Monsieur le Président, mes chers collègues, sur le rapport n°110 qui traite de la question des tarifs de la Régie des Transports de Marseille, nous allons voter contre mais je voudrais donner quelques explications.

Je crois qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre et que celui qui ne s'écoute pas parler non plus. Quand on a eu le premier débat sur les orientations budgétaires, mes collègues, notamment M. Poggiale, avaient fait des propositions sur les ressources pour permettre de financer les transports. Il vient de le redire à l'instant, c'est aller chercher à la fois le versement transport et l'Etat.

Comme l'a dit Gaby Charroux, le Maire de Martigues tout à l'heure, nous sommes prêts à faire tous les efforts possibles pour vous accompagner. Ici, il y a du verbe, mais les actes... On entend toujours : *l'Etat, l'Etat !*.

Mais là que fait-on ? On va aller chercher 10 centimes d'euros, cela peut sembler dérisoire, chez l'usager pour le ticket unique alors qu'on baisse ou qu'on n'augmente pas la part des entreprises dans les tarifs.

Au moment où, à Paris, on fait les transports gratuits parce qu'il y a des pollutions, il serait plus judicieux de faire ce qu'il faut pour avoir les moyens de mettre en œuvre l'agenda métropolitain plutôt que de taxer toujours les mêmes et de réduire le débat à une petite augmentation à la sauvette.

Nous allons voter contre, mais nous espérons que le débat sur l'agenda métropolitain donnera de la raison sur des actions qui amèneront les bons financements.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'était pour le n°110, nous l'avons déjà voté. Je rappelle à M. Pellicani que depuis 2013, il n'y a pas eu d'augmentation et que je souhaite plutôt qu'il nous dise que ce que l'on envisage sur la gratuité pour le Pays d'Aubagne lui convient parfaitement.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

113. TRA 018-15/12/16 CM - Approbation des principes directeurs sur les règles d'accès des opérateurs de transport aux gares routières et emplacements d'arrêts métropolitains

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

114. TRA 019-15/12/16 CM - Modification des règlements intérieurs des gares routières, parking relais et parc relais vélos

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

115. TRA 020-15/12/16 CM - Approbation de la procédure d'intervention entre la ville de Salon-de-Provence et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence relative à la surveillance de l'alarme incendie du parking du Pôle d'Echange Multimodal

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

116. TRA 021-15/12/16 CM - Plan de relance autoroutier - échangeur de Salon nord - approbation d'un protocole d'accord

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

117. TRA 022-15/12/16 CM - Engagement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique du Projet Val'Tram sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Madame BARTHELEMY.- Si vous me le permettez, comme l'a fait tout à l'heure Guy Teissier, je tiens à vous remercier, vous, Monsieur le Président, et vous, Jean-Pierre Serrus, d'avoir inscrit notre Val'Tram dans cet agenda de mobilité. Je le fais en mon nom personnel mais aussi au nom de tous les Maires du Territoire qui sont ici, car ce transport en commun en site propre va désengorger notre territoire et va constituer une véritable colonne vertébrale. Car je le dis, ce n'est pas seulement un projet de transport, c'est une véritable structuration du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Mes remerciements encore pour fois pour l'avoir inscrit, nous y tenions beaucoup, vous nous avez aidé, merci de l'avoir fait.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame la Présidente.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

118. TRA 023-15/12/16 CM - Création et affectation d'une autorisation de programme et inscription de crédits de paiements pour le projet d'investissement de tramway entre Aubagne et La Bouilladisse - Val'TRAM

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Vote contre d'A. Maggio

119. TRA 024-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de Délégation de Service Public n° 15/1623 concernant l'exploitation des parcs de stationnement en enclos de Marseille des Plages, Providence, Tilleuls et Beugeard

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

120. TRA 025-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n° 7 au contrat de concession pour la réalisation et l'exploitation du parking Estienne d'Orves à Marseille – Massilia Park/QPark France

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

121. TRA 026-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public pour la desserte maritime de l'Archipel du Frioul

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

122. TRA 027-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public pour le parc de stationnement Vieux-Port Fort Saint-Jean à Marseille 2ème arrondissement

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

123. TRA 028-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public pour le service de transport de véhicules entre Marseille et l'Archipel du Frioul

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

124. TRA 029-15/12/16 CM - Modification des statuts de la Société Publique Locale (SPL) Façonéo – Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

125. URB 001-15/12/16 CM - Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain - Prescription - Définition des objectifs et des modalités de la concertation

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto, E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

126. URB 002-15/12/16 CM - Approbation du Plan d'actions foncières du territoire de Marseille Provence et de sa mise en œuvre

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto, E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

127. URB 003-15/12/16 CM - Approbation du principe d'élaboration du Plan d'actions foncières métropolitain

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

128. URB 004-15/12/16 CM - Approbation de la création de l'opération - Elaboration SCOT métropolitain - et affectation de l'autorisation de programme

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

129. URB 005-15/12/16 CM - Plan Local d'Urbanisme de Marseille - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation de l'Hôpital Privé de Marseille (HPM)

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, A. Jullien, R. Mei, C. Pellicani,
P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso, L. Talassinis

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

130. URB 006-15/12/16 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune du Rove. Bilan de la mise à disposition au public et approbation de la procédure de modification n 4s

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

131. **URB 007-15/12/16 CM - Conditions d'exercice du droit de préemption urbain et du droit de préemption urbain renforcé par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur le territoire de la Ville de Marseille - Rectificatif**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

132. **URB 008-15/12/16 CM - Approbation du bilan de clôture du mandat d'Etudes de Stratégie Foncière avec la SOLEAM en vue de la reconfiguration du Centre de Transfert des Ordures Ménagères Sud**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

133. **URB 009-15/12/16 CM - Projet de Création d'une Zone d'Aménagement Concerté - Opération Grand Centre Ville Pôle Flammarion à Marseille 4ème arrondissement - Dispositions concernant la concertation publique**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

134. **URB 010-15/12/16 CM - Avis sur le règlement des Zones d'Aménagements Concertés suite à la mise en révision générale du PLU de la Ville de Miramas**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

135. **URB 011-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°3 à la concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de la Péronne à Miramas**

Monsieur PONS.- Avis favorable. Tout a été vu en Commission et tout a été favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- J'imagine que lorsque ça arrive ici, on a tout vu en Commission.

Monsieur PONS.- Elle travaille très bien Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais vous aussi d'ailleurs, c'est l'occasion de vous le dire.

Monsieur PONS.- Merci, c'est gentil.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je n'oublierai jamais que j'ai inauguré la fontaine Cocotte dans votre commune !

Monsieur PONS.- C'est resté dans les mémoires.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pour moi aussi d'ailleurs !

Ça fait un bon chapon de Noël, ça.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

136. URB 012-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°4 à la concession d'aménagement Napollon Baronnettes à Aubagne

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

137. URB 013-15/12/16 CM - Cession par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de deux parcelles bâties cadastrées DH n° 40 et 353, d'une superficie d'environ 187m², sises Chemin de la Fontaine sur la commune d'Istres, au profit de Monsieur et Madame Pommier

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

138. URB 014-15/12/16 CM - Cession onéreuse par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Société Coffim d'un bien sis 23 rue de Forbin à Marseille 2ème arrondissement

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

139. **URB 015-15/12/16 CM - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement opération de restauration immobilière du Centre-Ville de La Ciotat - Approbation de l'avenant n 14 à la concession d'aménagement conclue avec la SOLEAM**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

140. **URB 016-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2016 de la concession de la Zone d'Aménagement Concertée du Garoutier à La Ciotat - Approbation de l'avenant n 3 à la concession d'aménagement - Approbation de la convention type de participation des constructeurs**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

141. **URB 017-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement Saumaty Séon à Marseille 16ème arrondissement - Participation de la Métropole à l'équilibre du bilan - Approbation de l'avenant 19 à la convention de concession d'aménagement**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

142. **URB 018-15/12/16 CM - Approbation du compte rendu à la collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement les hauts de Sainte Marthe à Marseille, 14ème arrondissement - approbation de l'avenant 11 à la concession d'aménagement et approbation de l'avenant 4 à la convention d'avance de trésorerie**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

- 143. URB 019-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement de la ZAC du Vallon Regny à Marseille 9ème arrondissement - Approbation de la participation du concédant à l'équilibre du bilan - Approbation du coût des équipements publics - Approbation de l'avenant 10 à la convention de concession d'aménagement**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

- 144. URB 020-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu à la Collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement Grand Centre Ville à Marseille - Approbation de l'avenant 7 à la concession - Approbation d'une convention tripartite sur la participation financière de la Ville de Marseille - Approbation de l'avenant 1 à la convention d'avance**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

- 145. URB 021-15/12/16 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2015 de la concession d'aménagement de la Capelette à Marseille - Participation de la Métropole à l'équilibre du bilan - Approbation de l'avenant 16 à la convention de concession d'aménagement**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

146. URB 022-15/12/16 CM - Approbation du programme des équipements publics modifiés et des modalités de financement - Approbation de la convention financière tripartite entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la ville de Marseille et la SOLEAM pour la Zone d'Aménagement Concerté des hauts de sainte Marthe à Marseille

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

147. URB 023-15/12/16 CM - Demande d'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et de l'enquête parcellaire conjointe pour la réalisation de l'opération d'aménagement de la Savine à Marseille concédée à la SOLEAM

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

148. URB 024-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'intervention foncière avec la commune de Vitrolles et l'EPF PACA sur le site Aymards - Couperigne - Estroublans dans le cadre du projet Vitrolles Cap Horizon

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

149. URB 025-15/12/16 CM - Présentation du document Observ'agglomération de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et Association Des Communautés de France - 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

150. URB 026-15/12/16 CM - Transfert de propriété à titre gratuit au bénéfice de la commune d'Istres de la parcelle cadastrée section CL n° 194 sise rue Joseph Tournon à Istres, dans le cadre d'un projet communal

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

151. URB 027-15/12/16 CM - Transfert de propriété à titre gratuit d'une partie de la parcelle cadastrée section BS n°80p pour une contenance d'environ 21a 66ca et des parcelles cadastrées section BS n°36 et 60, propriétés de la commune de Fos-sur-Mer, au profit de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

152. URB 028-15/12/16 CM - Approbation d'un avenant à la promesse de vente relative à la cession à titre onéreux au profit de la société Ferta Promotions Immobilières

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

153. URB 029-15/12/16 CM - Acquisition d'un immeuble bâti en R+2 appartenant aux conjoints Roman-Bedoc, d'une contenance cadastrale d'environ 183 m2 sis 7 boulevard de la République à Istres

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

154. URB 030-15/12/16 CM - Acquisition de la parcelle AA116 à diviser dans le cadre de l'extension de la zone d'activités du Grand Pont à la Roque d'Anthéron

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOGEMENT, CENTRES ANCIENS, CONTRAT DE VILLE

155. DEVT 001-15/12/16 CM - Elaboration du Programme Local de l'Habitat Métropolitain - mise en place de la gouvernance et modalités de financement

Madame FRUCTUS.- Monsieur le Président, si vous me le permettez, je dirai quelques mots sur les trois rapports n°155, n°156 et n°157 qui sont à l'ordre du jour.

Le premier rapport concerne le PLH métropolitain et fait suite à la délibération que le Conseil de Métropole a prise le 30 juin dernier lançant la démarche d'élaboration de ce PLH métropolitain. Il est proposé aujourd'hui au Conseil métropolitain, la mise en œuvre des études nécessaires en faisant appel à des outils que l'on connaît bien qui sont l'agence d'urbanisme de Marseille, l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix et l'ADIL 13 et de lancer un marché de prestations intellectuelles nécessaires pour nous accompagner dans l'élaboration de ce PLH métropolitain.

Je vous rappelle, mes chers collègues, que nous sommes aujourd'hui sous l'emprise d'un PLH métropolitain transitoire qui est la somme de nos PLH intercommunaux, qu'il convient d'élaborer ce document et que nous avons un terme fixé en 2020 pour réaliser ce travail.

La démarche d'élaboration s'appuie sur trois instances avec un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail thématiques.

Je tiens à souligner, Monsieur le Président, que toutes ces démarches ont été faites en collaboration étroite avec les Maires qui participent à la Conférence Intercommunale des Maires et qui ont participé à ces travaux ainsi que les Conseils de Territoire avec lesquels je travaille à travers mes collègues Vice-présidents des Conseils de Territoire en charge de ces sujets.

Le rapport suivant concerne l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande en logement social. C'est une disposition de la loi ALUR qui nous impose de se lancer dans l'élaboration de ce plan avec l'idée d'instaurer un droit à l'information pour les demandeurs, la création d'un service partagé d'information et d'accueil et le développement du service numérique aux demandeurs.

Le rapport suivant, le 157 concerne l'approbation de la composition d'une Conférence Intercommunale du Logement. Cette disposition résulte aussi des dispositions de la loi ALUR. Nous sommes tenus par la composition de cette Conférence que la loi prescrit, avec trois collègues, un collègue représentant les collectivités territoriales, un collègue représentant les professionnels intervenant dans le champ des attributions et un troisième collègue représentant les usagers ou les associations.

Les missions de cette Conférence Intercommunale du Logement seront d'adopter les objectifs en matière d'attribution du logement et de mutation sur le patrimoine locatif social, entre autres.

Nous proposons, dans le travail que nous avons fait avec les Maires, de mettre en place cette Conférence Intercommunale dans le courant du mois de mars. Vous avez saisi, Monsieur le Président, le Préfet, pour valider le principe de la mise en place, dans ces conditions et dans ces formes, de cette Conférence Intercommunale du Logement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Fructus.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés

Abstentions de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

156. DEVT 002-15/12/16 CM - Elaboration du Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

157. DEVT 003-15/12/16 CM - Approbation de la composition de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de F. Masse, N. Pigamo, J. Furace, R. Cazzola, E. Scotto,
E. Caselli, R. Ruzé.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

158. DEVT 004-15/12/16 CM - Approbation de la création de l'opération - Elaboration PLH métropolitain - et affectation de l'autorisation de programme

Monsieur LE PRESIDENT.- Avis favorable de la Commission. Je mets aux voix.
Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

159. DEVT 005-15/12/16 CM - Approbation de la création de l'opération - Travaux copropriétés dégradées - et affectation de l'autorisation de programme

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

160. DEVT 006-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°14 pour le territoire de Marseille Provence à la convention de délégation des aides à la pierre avec l'Etat

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

161. DEVT 007-15/12/16 CM - Délégation du Conseil de la Métropole au Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour les aides déléguées par l'Etat pour le financement du logement social

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

162. DEVT 008-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°8 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine et d'un avenant 4 à son protocole d'application - Désignations

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

162.bis DEVT 009-15/12/16 CM - Rattachement des Offices Publics de l'Habitat Habitat Marseille Provence et Pays d'Aix Habitat à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE ET FORÊT

163. ENV 001-15/12/16 CM - Dissolution du Syndicat Mixte Départemental des massifs Concors et Sainte-Victoire - Modalités d'organisation pour pérenniser l'action du Grand Site Sainte-Victoire

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

164. ENV 002-15/12/16 CM - Adhésion au Réseau Rural de Provence - Alpes - Côte d'Azur

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

165. ENV 003-15/12/16 CM - Approbation d'un bail rural environnemental en vue de l'installation d'un jeune agriculteur à la ferme des Roselières à Aubagne

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

166. ENV 004-15/12/16 CM - Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial (Rn PAT)

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

167. ENV 005-15/12/16 CM - Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au Réseau national Terres en Villes

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

168. ENV 006-15/12/16 CM - Adhésion à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) pour la compétence de distribution d'énergie

Madame ALIPHAT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

- 169. ENV 007-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de concession pour le service public de distribution d'énergie électrique de la Ville de Marseille pour la substitution de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

Madame ALIPHAT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

- 170. ENV 008-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°1 au traité de concession de distribution publique de gaz de la commune d'Ensuès-la-Redonne pour la substitution de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Communauté Urbaine MPM**

Madame ALIPHAT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

- 171. ENV 009-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de concession de distribution publique de gaz de la commune de Marignane pour la substitution de la Métropole d'Aix Marseille Provence à la Communauté urbaine MPM**

Madame ALIPHAT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

- 172. ENV 010-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°2 au traité de concession de distribution publique de gaz de la Ville de Marseille pour la substitution de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Communauté Urbaine MPM**

Madame ALIPHAT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

173. ENV 011-15/12/16 CM - Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux associations du secteur de l'environnement et paiement de leurs cotisations 2016

Monsieur GALLÈSE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury ne prennent pas part au vote.

CADRE DE VIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT

174. DEA 001-15/12/16 CM – DOSSIER RETIRÉ

175. DEA 002-15/12/16 CM - Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Médiation de l'Eau et paiement de la cotisation pour l'année 2016

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

176. DEA 003-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de Plan de Cuques à partir du réservoir des Rascous. Communes de Plan de Cuques et d'Allauch

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

177. DEA 004-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la modernisation et l'augmentation de capacité de production de l'usine d'eau potable de Vallon Dol à Marseille 15^{ème}

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

178. DEA 005-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réhabilitation et l'automatisation de la filière de filtration de l'usine de production d'eau potable de Cassis

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

179. DEA 006-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la sécurisation du Canal de Marseille au niveau des Rascous - Communes d'Allauch et Plan-de-Cuques

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

180. DEA 007-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme pour la restauration de l'Aqueduc de Roquefavour, Communes d'Aix en Provence et Ventabren

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

181. DEA 008-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'exhaussement du canal de Marseille dans le souterrain du Mussuguet. Communes d'Aubagne, Carnoux en Provence et Cassis

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

182. DEA 009-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour le confortement de la dérivation Camoins-Aubagne - Tronçon Salette à Marseille 11ème arrondissement

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

183. DEA 010-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'extension du réseau de distribution en eau potable Chemin du Vallon de l'Oule à Allauch

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

184. **DEA 011-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réhabilitation de l'alimentation en eau brute de l'usine de production de Sainte Marthe à Marseille 14ème arrondissement**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

185. **DEA 012-15/12/16 CM - Budget Eau - Ajustements des montants de plusieurs opérations budgétaires dans le cadre du budget primitif 2017 pour le Territoire Marseille-Provence**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

186. **DEA 013-15/12/16 CM - Budget Eau - Approbation de la création et affectation de l'opération - Rénovation des toitures des logements Vallon Dol (SCP)**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

187. **DEA 014-15/12/16 CM - Budget Assainissement - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour le raccordement des réseaux d'eau usée des calanques de La Vesse et de Niolon au réseau d'assainissement du Rove**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

188. **DEA 015-15/12/16 CM - Budget Assainissement - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la desserte sanitaire du quartier des Rascous - commune d'Allauch**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

189. DEA 016-15/12/16 CM - Budget Assainissement - Ajustement des montants de plusieurs opérations budgétaires dans le cadre du budget primitif 2017 pour le Territoire Marseille-Provence

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

190. DEA 017-15/12/16 CM - Budget Principal - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la desserte pluviale de l'avenue du Consul à Marseille 13ème arrondissement

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

191. DEA 018-15/12/16 CM - Modification du calcul des dégrèvements consécutifs à une fuite d'eau à Gémenos Village

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

192. DEA 019-15/12/16 CM - Plan d'action de réduction des pertes en eau sur les réseaux AEP des communes de Gémenos et de Plan de Cuques

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

193. DEA 020-15/12/16 CM - Approbation des plans d'actions 2016 services d'eau potable de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer et Cornillon-Confoux

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

194. DEA 021-15/12/16 CM - Evolution des montants de surtaxe à appliquer sur les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement pour chaque commune du territoire Istres Ouest Provence

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

195. **DEA 022-15/12/16 CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'affermage du service public d'assainissement de la commune de Vernègues avec la Société des Eaux de Marseille**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

196. **DEA 023-15/12/16 CM - Approbation d'une convention avec la Ville de Marseille définissant le périmètre d'intervention et le coût des prestations afférentes à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

197. **DEA 024-15/12/16 CM - Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux copropriétaires de l'ensemble immobilier les Hauts de Carlevan et constitution d'une servitude de passage en tréfonds, à titre onéreux, nécessaires à la création d'un surpresseur d'adduction d'eau potable sur la commune d'Allauch**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

198. **DEA 025-15/12/16 CM - Approbation des tarifs 2017 Eau et Assainissement du Territoire du Pays de Martigues**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

199. **DEA 026-15/12/16 CM - Rectificatif d'une erreur matérielle de la délibération N° DEA 015-703/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

200. DEA 027-15/12/16 CM - Rectificatif d'une erreur matérielle de la délibération n°DEA 014-702/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

201. DEA 028-15/12/16 CM - Présentation du rapport annuel technique et financier 2015 du Délégué de la Délégation de Service Public portant sur la valorisation énergétique du biogaz produit sur le CSD de la CRAU

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

202. DEA 029-15/12/16 CM - Présentation du rapport annuel technique et financier 2015 du Délégué Service Public portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un centre de traitement multifilières des déchets ménagers et assimilés

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

203. DEA 030-15/12/16 CM - Présentation du Rapport Annuel 2015 de la SMA Vautubière, Délégué du Service Public de traitement des déchets ménagers et assimilés par enfouissement et stockage, pour le Territoire du Pays Salonais

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

204. DEA 031-15/12/16 CM - Création de la Commission locale de prévention des déchets de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani,
J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy,
M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

205. DEA 032-15/12/16 CM - Mise en œuvre du processus de verbalisation électronique sur le territoire de Marseille Provence et approbation d'une convention

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

206. DEA 033-15/12/16 CM - Approbation de la revalorisation de l'opération - Réaménagement de la déchèterie de Château Gombert

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Vote contre d'A. Maggio

207. DEA 034-15/12/16 CM - Actualisation des conditions de prise en charge par la Métropole des déchets du Marché d'Intérêt National des Arnaux pour l'année 2017

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

208. DEA 035-15/12/16 CM - Installation de Stockage de Déchets non Dangereux de l'Arbois - Tarifs aux particuliers 2017

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

209. DEA 036-15/12/16 CM - Approbation d'une convention pour la réception et le dépotage des matières de vidange, des boues liquides, de produits de curage et des graisses à la station d'épuration des Entrages à Salon de Provence

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

210. DEA 037-15/12/16 CM - Approbation d'une convention pour la réception et le dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Mallemort

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

- 211. DEA 038-15/12/16 CM - Approbation d'une convention pour la réception et le dépotage des graisses à la station d'épuration de Berre l'Étang**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

- 212. DEA 039-15/12/16 CM - Approbation de la constitution des garanties financières obligatoires auprès de la Compagnie ZURICH pour la remise en état et la réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique de Déchets de Valentoulin sur la commune de Port-de-Bouc**

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

- 213. DEA 040-15/12/16 CM - Approbation des tarifs 2017 du centre de traitement des déchets du Vallon du Fou sur le Territoire du Pays de Martigues**

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

- 214. DEA 041-15/12/16 CM - Approbation du transfert à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence des conventions de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers conclues avec l'organisme coordonnateur OCAD3E**

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

MER, LITTORAL ET PORTS, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES MARITIMES ET NATURELS

215. MER 001-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité de l'année 2015 du Cercle Nautique et Touristique du Lacydon, Délégué de Service Public en charge de la gestion portuaire d'une partie du Vieux Port de Marseille - Périmètre 1

Monsieur PICCIRILLO.- Si vous le permettez, Monsieur le Président, c'est moi qui rapporterai les rapports. Il y a eu un avis favorable de la Commission sur ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Piccirillo. Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

216. MER 002-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité de l'année 2015 de la Société Nautique de Marseille SNM, Délégué de Service Public en charge de la gestion portuaire d'une partie du Vieux Port de Marseille - Périmètre 2

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

217. MER 003-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité de l'année 2015 du Yachting Club de la Pointe Rouge, Délégué de Service Public en charge de la gestion portuaire d'une partie du port de la Pointe Rouge à Marseille

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

218. MER 004-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité de l'année 2015 du Délégué de Service Public en charge de l'avitaillement sur le port de La Pointe Rouge

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

219. MER 005-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité pour l'année 2015 du Délégué de Service Public chargé de l'exploitation du service de grutage et de carénage du port de la Pointe Rouge à Marseille

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

220. MER 006-15/12/16 CM - Présentation du rapport annuel du Délégué de Service Public pour l'organisation et l'exploitation du salon nautique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en 2016 - Nauticales

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

221. MER 007-15/12/16 CM – DOSSIER RETIRE

222. MER 008-15/12/16 CM - Engagement de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence dans une démarche de Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

223. VOI 001-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public pour le Tunnel Prado Sud à Marseille 8ème et 9ème arrondissements

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

224. VOI 002-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activité 2015 du Délégué de Service Public pour le Tunnel Prado Carénage à Marseille

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

225. VOI 003-15/12/16 CM - Approbation des tarifs applicables aux droits de voirie du Territoire Marseille-Provence pour l'année 2017

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, J-P. Baumann, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, M. Catanéo, D. Lamy, M. Maunier, G. Maury

Abstention d'A. Maggio

226. VOI 004-15/12/16 CM - Redevances d'occupation du domaine public et d'occupation des infrastructures de génie civil - Tarification 2017 sur le territoire du Pays d'Aix

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

227. VOI 005-15/12/16 CM - Approbation de la révision de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'opération d'investissement de la réparation et du renforcement de la Corniche Kennedy à Marseille 7ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

228. VOI 006-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative au prolongement de la U450 jusqu'à l'avenue des Caillols - Boulevard Bouyala d'Arnaud à Marseille 12ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

J'en profite pour vous préciser que c'est Marie-Louise Lota qui a mené cette Commission avec nous. Ça s'est très bien passé. Vos élus sont au top dans cette Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci infiniment. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

229. VOI 007-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme pour l'aménagement des Allées Léon Gambetta, Allées de Meilhan et square Léon Blum à Marseille 1er arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

230. VOI 008-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation partielle de l'autorisation de programme relative à l'amélioration de l'accès de la Porte 4 du Port de Marseille à Marseille 15ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

231. VOI 009-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'opération d'investissement concernant les aménagements de surface de la Rocade L2 à Marseille 13ème et 14ème arrondissements

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

232. VOI 010-15/12/16 CM - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la sécurisation de l'accès de l'avenue de la Méditerranée sur la commune de La Ciotat

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

233. VOI 011-15/12/16 CM - Acquisition d'une bande de terrain à titre onéreux appartenant aux Consorts Beridot nécessaire à l'aménagement du chemin des Beugons à Marignane

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

234. VOI 012-15/12/16 CM - Acquisition d'une bande de terrain à titre onéreux appartenant aux consorts Sassine nécessaire à l'aménagement du chemin des Beugons à Marignane

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

235. VOI 013-15/12/16 CM - Acquisition d'une bande de terrain à titre onéreux appartenant à Monsieur et Madame Escallier nécessaire à l'aménagement du chemin des Beugons à Marignane

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

236. VOI 014-15/12/16 CM - Acquisition d'une bande de terrain à titre onéreux appartenant à Monsieur Gentillon et Madame Maroccu nécessaire à l'aménagement du chemin des Beugons à Marignane

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

237. VOI 015-15/12/16 CM - Acquisition d'une bande de terrain à titre onéreux appartenant à Monsieur Salmeron et Madame Martinez nécessaire à l'aménagement de la voie U430 à Marseille

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

238. VOI 016-15/12/16 CM - Acquisition à titre gratuit de lots de volume dans la Zone d'Aménagement Concerté de la Joliette représentant des voies appartenant à l'Etablissement Public Euroméditerranée - Les Docks à Marseille 2ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

239. VOI 017-15/12/16 CM - Acquisition à l'euro symbolique de deux emprises foncières appartenant à 13 Habitat nécessaires à l'aménagement du boulevard des Calanques et de l'allée des Pêcheurs - Projet de rénovation urbaine Soude-Hauts de Mazargues à Marseille 9ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

240. VOI 018-15/12/16 CM - Acquisition à titre gratuit d'emprises foncières appartenant à la ville de Marseille nécessaires à l'aménagement de la rue du stade et de la rue d'Entremont- Projet de rénovation urbaine du Vallon de Malpassé à Marseille 13ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

241. VOI 019-15/12/16 CM - Acquisition à l'euro symbolique de deux parcelles de terrain appartenant à la Société Bouygues Immobilier nécessaire à l'élargissement de la rue Lepeytre et à la création d'une voie nouvelle à Marseille 4ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

242. VOI 020-15/12/16 CM - Acquisition d'un lot de parcelles et de bandes de terrain à titre gratuit appartenant à la commune de Châteauneuf-les-Martigues nécessaire à l'aménagement du hameau du Vieux Château à Châteauneuf-les-Martigues

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

243. VOI 021-15/12/16 CM - Acquisition à titre onéreux de deux emprises foncières appartenant à ICF Sud Est Méditerranée nécessaires à la création de la voie nouvelle U236 - Projet de rénovation urbaine Saint Joseph-Vieux Moulin à Marseille 14ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

244. VOI 022-15/12/16 CM - Acquisition de deux parcelles de terrain à titre onéreux appartenant aux copropriétaires de l'ensemble immobilier la Bastide Blanche nécessaires à la réalisation d'une voie de liaison chemin des Accates - chemin de Saint Menet à Marseille 11ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

245. VOI 023-15/12/16 CM - Déclassement du domaine public routier métropolitain d'une emprise sise angle Est rue des Petites Maries et rue de la Fare dans le cadre du projet de restructuration complète du pôle Korsec Velten à Marseille, 1er arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

246. VOI 024-15/12/16 CM - Déclassement du domaine public routier métropolitain d'une emprise sise angle ouest rue des Petites Maries et rue de la Fare dans le cadre du projet de restructuration complète du pôle Korsec Velten à Marseille, 1er arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

247. VOI 025-15/12/16 CM - Déclassement du domaine public routier métropolitain d'une emprise sise angle ouest rue Nationale et rue de la Fare dans le cadre du projet de restructuration complète du pôle Korsec Velten à Marseille, 1er arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

248. VOI 026-15/12/16 CM - Demande d'ouvertures d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique. Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et parcellaire en vue de la création d'une voie de desserte chemin des Bessons Marseille 14ème arrondissement

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur MANCEL.- On est sur la voirie, bien entendu, on approuve les rapports qui sont là mais pour autant j'aurais voulu que l'on revienne sur cette question du transfert de voirie.

On l'a déjà évoqué en début de séance, ce transfert de voirie nous préoccupe beaucoup. Au niveau national, des amendements de report ont été déposés, par Jean-Pierre Maggi notamment.

Nous souhaiterions renouveler notre soutien à cette demande de report, voire plus et peut-être aller plus loin dans le temps, avec une abrogation pure et simple, mais déjà on voudrait soutenir ces amendements de report et que ça nous laisse du temps pour trouver une solution.

Je sais, Monsieur le Président, que vous vous êtes déjà engagé à trouver quelque chose si la loi n'évolue pas pour que les Maires restent maîtres de leur gestion. Pour autant, nous serions quand même rassurés s'il y avait ce report.

Monsieur LE PRESIDENT.- Dans la précipitation parlementaire, il a été présenté des amendements qui, pour caricaturer, tenaient compte du goudronnage mais pas de ce que l'on appelle les espaces dédiés, c'est-à-dire les trottoirs et les autres aménagements.

Quelle que soit l'issue du travail parlementaire, ce sont les Maires, envers qui j'ai pris des engagements, qui resteront maîtres de la voirie. Cependant, à l'instant même, puisqu'on suit en même temps le débat à l'Assemblée Nationale, celle-ci a adopté l'amendement rectifié de M. Jean-David Ciot sur le renvoi en 2021 du transfert de la voirie. C'est en l'état de la procédure actuelle à l'Assemblée Nationale. Même décision pour les offices du tourisme. La position du Gouvernement dans les deux cas était celle-là.

Je vais vous lis l'article 45.

L'article 45 introduit en commission, vise à reporter au 1^{er} janvier 2021, le transfert obligatoire à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie. Il modifie etc...

Le législateur, en organisant dans le cadre de la loi NOTRe, ce transfert de plein droit de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2018, a prévu un délai tout à fait suffisant pour permettre à cette Métropole de s'organiser, de définir les modalités d'exercice de cette compétence.

Cette date est issue d'un consensus parlementaire issu d'un long débat lors de la loi NOTRe qu'il n'y a pas lieu de rouvrir aujourd'hui. En conséquence, le Gouvernement demande la suppression de l'article 45.

Le Gouvernement a été battu et l'amendement reportant à 2021 a été adopté par l'Assemblée Nationale. Nul doute qu'il le sera aussi par le Sénat.

(Applaudissements)

Je crois avoir un long exercice de la présence parlementaire et quelle que soit l'issue, nous aurions fait en sorte que là où cela fonctionnait bien, on ne change pas et que là où l'on devait changer, les Maires soient au cœur du dispositif. Mais puisque c'est renvoyé en 2021, nous aurons le temps d'en reparler. Il y aura la Commission mixte au Sénat.

CULTURE ET SPORT, GRANDS ÉVÈNEMENTS MÉTROPOLITAINS

249. CSGE 001-15/12/16 CM - Présentation du rapport d'activités 2015 du Délégué de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la piscine intercommunale Cap Provence à Cassis

Monsieur LE DISSÈS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

250. CSGE 002-15/12/16 CM - Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)

Monsieur LE DISSÈS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention d'A. Maggio

251. CSGE 003-15/12/16 CM - Adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à la Fédération Française de Danse et participation aux rencontres chorégraphiques de danse

Monsieur LE DISSÈS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

VI – EXAMEN DU VŒU PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons déjà expliqué ce vœu.

Mes chers collègues, je vous souhaite à toutes et à tous, et à moi aussi, un peu de repos et de bonnes fêtes. La prochaine séance aura lieu le 9 février 2017.

Bon Noël à tous.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 12 heures 15.)